Catalogue no. 81-595-MIE — No. 040
ISSN: 1711-831X
ISBN: 0-662-43082-4

Research Paper

Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics

Culture Goods Trade Data User Guide

by Covadonga Robles

Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics Division
2001 Main Building, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 800 307-3382 Fax: 1 613 951-9040

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

How to obtain more information

Specific inquiries about this product and related statistics or services should be directed to: Client Services, Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (telephone: (613) 951-7608; toll free at 1 800 307-3382; by fax at (613) 951-9040; or e-mail: educationstats@statcan.ca).

For information on the wide range of data available from Statistics Canada, you can contact us by calling one of our toll-free numbers. You can also contact us by e-mail or by visiting our website.

National inquiries line	1 800 263-1136
National telecommunications device for the hearing impaired	1 800 363-7629
Depository Services Program inquiries	1 800 700-1033
Fax line for Depository Services Program	1 800 889-9734
E-mail inquiries	infostats@statcan.ca
Website	www.statcan.ca

Information to access the product

This product, catalogue no. 81-595-MIE, is available for free. To obtain a single issue, visit our website at www.statcan.ca and select Our Products and Services.

Standards of service to the public

Statistics Canada is committed to serving its clients in a prompt, reliable and courteous manner and in the official language of their choice. To this end, the Agency has developed standards of service that its employees observe in serving its clients. To obtain a copy of these service standards, please contact Statistics Canada toll free at 1 800 263-1136. The service standards are also published on www.statcan.ca under About Statistics Canada > Providing services to Canadians.

Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics
Research papers

Culture Goods Trade Estimates User Guide

Covadonga Robles
Statistics Canada

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada

© Minister of Industry, 2006

All rights reserved. The content of this publication may be reproduced, in whole or in part, and by any means, without further permission from Statistics Canada, subject to the following conditions: that it is done solely for the purposes of private study, research, criticism, review, newspaper summary, and/or for non-commercial purposes; and that Statistics Canada be fully acknowledged as follows: Source (or "Adapted from", if appropriate): Statistics Canada, name of product, catalogue, volume and issue numbers, reference period and page(s). Otherwise, no part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopy, for any purposes, without the prior written permission of Licensing Services, Client Services Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

March 2006

Catalogue no. 81-595-MIE2006040

Frequency: Occasional

ISSN: 1711-831X

ISBN: 0-662-43082-4

Ottawa

Cette publication est disponible en français (nº 81-595-MIF2006040 au catalogue).

Statistics Canada

106-05267/

Acknowledgements

Thanks to the Canada Border Services Agency (formerly Canada Customs and Revenue Agency) and the International Trade Division of Statistics Canada for their work in gathering and processing the merchandise trade data from which these estimates are drawn. Thanks to Michel Durand and Jamie Carson, both formerly of the Culture Statistics Program, for their guidance and for developing the groundwork for the methodology, and to Hugh Scheureman of the Department of Canadian Heritage for his excellent suggestions for content. We also appreciate the assistance from the Culture, Tourism and Centre for Education Statistics Division staff who have given advice, reviewed the text or provided technical assistance. These include Danielle Baum, Rosemarie Andrews, Alice Peters, Judy Hosein and Marla Waltman Daschko.

Note of appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing partnership between Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

Table of Contents

Acknowledgements				4
1.	Definition			6
	1.1	What is 'culture'?		6
	1.2	What do we mean by 'culture goods'?		7
	1.3	Culture goods trade		8
2.	Methodology			9
	2.1	Where do the data come from?		9
	2.2	Measurement of 'trade in culture goods'		9
		2.2.1	What does trade data on a 'customs basis' mean?	9
		2.2.2	How are goods classified?	10
		2.2.3	Country of origin and country of destination	10
		2.2.4	Province of origin/clearance	10
		2.2.5	What is a 'trade partner'?	11
		2.2.6	Valuation of trade data	11
		2.2.7	Valuation of rights and royalties	12
		2.2.8	Do Canadian exports represent sales of Canadian content?	13
	2.3	Processing and analyzing data		13
	2.4	Quality evaluations and data quality		14
3.	Dissemination of culture trade data			16
4.	Glossary			17
Appendix A – Goods by categories				20
Appendix B – Trade partners				23
Endnotes				31
Cumulative Index				33

This guide has been restructured and simplified to better meet the needs of data users. This version replaces *Culture Goods Trade Estimates: Methodology and Technical Notes*, Catalogue no. 81-595-MIE2004020.

1. Definition

In order to obtain culture goods trade data, it is essential to clearly define what we regard as 'culture', agree upon what is considered a 'culture good' and establish clear limits as to which goods are included and which are not in the measurement of culture goods trade.

So, what is culture?

1.1 What is 'culture'?

When you think about culture, what is the first image that comes to mind? Is it a painting in a museum? A choir singing a concert? A book? How about a heritage building? Or perhaps even a school?

Broadly defined, culture could include an extensive variety of components:

- economic systems
- political ideologies and processes
- educational institutions
- social programs
- the environment
- technological systems
- recreational practices
- artistic and heritage activities
- transportation and communication industries
- religious and spiritual activities.

These notions of culture are too broad to be useful in delineating the scope of culture statistics at Statistics Canada. A narrower definition of culture has been adopted to define culture and to select appropriate individual products to measure imports and exports of culture goods.

Culture is defined as: "**Creative artistic activity and the goods and services produced by it and the preservation of human heritage**."[1]

Fields such as the following are excluded from the framework definition of culture:

- ethnicity
- environment
- sports
- recreation
- technology

1.2 What do we mean by 'culture goods'?

How is a good defined? "Goods are physical objects for which a demand exists, over which ownership rights can be established and whose ownership can be transferred from one institutional unit to another by engaging in transactions on markets."[2]

Goods differ from services in that they are products with physical properties, such as volume and mass, which can be assessed by direct examination of the goods themselves. Culture services, which are intangible products such as performances and broadcasts, are not included in these estimates.[3]

Culture goods[4] include original and mass produced goods that contain culture content.

Also included in the definition of goods is 'intellectual property' and royalty payments associated with the final sale of certain shipments of culture products. A categorized and complete list of culture goods can be found in Appendix A.

Some examples of culture goods are:

- books
- magazines
- newspapers
- postcards
- calendars
- films
- videos
- DVDs
- sheet music
- compact discs
- cassettes
- paintings (original and reproductions)
- photographs
- sculptures
- ornaments and figurines
- off-the-shelf architectural plans and mass produced designs and drawings (custom made plans and designs are considered to be a service)

- advertising materials
- coin and stamp collections
- antiques

Examples of what is not included in culture goods are:

- Unrecorded media such as blank CDs.
- Equipment used to consume, display, play or enhance culture goods, such as DVD players, stereos, televisions, and portrait frames.
- Computer transmissions of published materials, sound and images (either moving or static) that can be considered as broadcasts.

1.3 Culture goods trade

International trade of goods is measured and published regularly by the International Trade Division at Statistics Canada. Trade data are regrouped into culture categories according to the *Canadian Framework for Culture Statistics*.

2. Methodology

2.1 Where do the data come from?

International trade data on culture goods are obtained from the International Trade Division (ITD) at Statistics Canada. Most of the goods trade data are based on administrative records filed for customs purposes both in Canada and in the United States.

The International Trade Division receives data from the following sources:

Imports:

Data on culture goods entering Canada are derived from the administrative records that importers file with the Canada Border Services Agency (CBSA or Customs).

Exports:

Exports to the United States: A Memorandum of Understanding on Exchange of Import Data between Canada and the United States was implemented on January 1, 1990. Data obtained from the US Bureau of Customs and Border Protection (CBP) and provided to Statistics Canada via the US Bureau of the Census (USBC) are used to derive estimates of Canada's exports to the United States.[5]

Exports to countries other than the United States: Data are compiled by the International Trade Division of Statistics Canada, largely based on information from the Canada Border Services Agency.

2.2 Measurement of trade of culture goods

2.2.1 What does trade data on a 'customs basis' mean?

Commodity trade data are compiled using administrative records that importers and exporters file for customs purposes. When goods are imported into Canada or exported abroad, except for goods exported to the United States, declarations must be filed for the Canada Border Services Agency (CBSA or Customs). Information such as the following is provided in these declarations:

- description of the goods
- value of the goods
- country of origin or destination,
- province or US state of origin,
- port of clearance
- mode of transport

Most of this information is required for the purposes of customs administration. Statistics derived from administrative records furnished by the CBSA are commonly referred to as custom-based trade statistics.[6]

2.2.2 How are goods classified?

The goods are organized in a structured way according to a classification system. To measure and collect data on trade, the international Harmonized Commodity Description and Coding System (Harmonized System or H.S.)[7] is the classification system used.

Every product has a unique place in this classification and is identified by a code number. Products are grouped together with other items. They are organized principally by component material, a characteristic that is apparent from a physical examination of the goods. The groups form a higher level of aggregation in the hierarchy. The structure of the code indicates the level of the hierarchy. The groups are mutually exclusive and collectively exhaust the universe of goods to be classified.

A defined culture good such as a 'porcelain or china statuette' belongs to a 6-digit detailed code (6913.10). This level is low in the hierarchy and aggregates few specific items. When porcelain or china statuettes are combined with statuettes made of other ceramic materials, they make up a larger 4-digit group called 'statuettes and other ornamental ceramic articles' (69.13). This group in turn falls under 'ceramic products' (69).

The culture statistics framework defines culture categories and culture goods based on the Standard Classification of Goods (SCG) system.

The SCG system is based upon the HS system, which makes the first six digits equivalent in both classification systems. At lower levels of aggregation, comparability is not straightforward, since SCG is principally organized by stage of fabrication. However, since data are collected using the HS classification and this is comparable to the SCG at the 6-digit level, it is possible to publish culture trade data as defined and grouped in the culture framework.

2.2.3 Country of origin and country of destination

Imports are attributed to their country of origin, that is, the country in which the goods were grown, extracted or manufactured in accordance with the rules of origin administered by the Canada Border Services Agency. Imports from the United States are attributed to the state of origin.

Exports are attributed to the country that is the last known destination of the goods at the time of export. Exports to the United States are attributed to the last known state of destination.

2.2.4 Province of origin/clearance

Prior to April 1984, export statistics were presented by province of lading, indicating the province in which the goods were last laden aboard a carrier for export. Since April 1984, trade data are presented by province of origin, which represents the province in which the goods were grown, extracted or manufactured.

Import statistics by province of clearance indicate the province in which goods were cleared by Customs either for immediate consumption or for entry into a customs bonded warehouse or for furtherance to a different province/territory. Consequently, the provincial data shown in these tables may not always coincide with the province in which the goods are consumed. Accordingly, users are advised to use caution in interpreting province of clearance import data for culture goods, since goods may later be re-shipped to other regions for distribution to customers.

2.2.5 What is a 'trade partner'?

For statistical purposes, data related to the traffic of goods are presented by 'trade partner', not by country. Trade partners may consist of more than one country. For example, Canada's trade with Vatican City is rolled into the estimates for Italy.[8]

Appendix B provides a complete list of trade partners and countries. Trade partner definitions that are not equivalent to a single country are denoted with an asterisk (*) and include an explanatory note.

2.2.6 Valuation of trade data

To determine the transaction value of imported and exported goods, some important points on how the data are compiled must be explained:

- The currency used is Canadian dollars[9]
- The tables use current dollars (unadjusted for inflation)[10]
- Goods estimates are presented on a customs basis and are valued Free on Board (F.O.B.)[11] at either the point of exit ('the border') or from the point of direct shipment.

For the total value of goods *imported* into Canada, an additional cost must be added to the price of the goods: all transportation and associated costs that arise in respect of the goods being appraised prior to and at the place of direct shipment to Canada. Therefore, Canadian imports are valued Free on Board from the point of direct shipment. It excludes freight and insurance costs in bringing the goods to Canada from the place of direct shipment. The place of direct shipment is determined by the Canada Border Services Agency.[12] The importer provides a 'value for duty' that is assessed by customs.[13]

For *exports,* there are two cases: Canadian exports to the United States are collected by the US as import data from Canada; while Canadian exports to other countries are compiled from export documentation provided to CBSA.

Similar to the process for Canadian imports, exports to the United States reflect the value as appraised by the US Bureau of Customs and Border Protection. This value is generally defined as the price actually paid (or payable) for merchandise when sold for exportation to the United States, excluding US import duties, freight, insurance and other charges incurred in bringing the goods to the United States. An estimate of the Canadian shipping costs to the point of exit is added to this amount. The resultant published valuation for exports to the United States is therefore F.O.B. at the point of exit.

In the case of exports to countries other than the United States, goods are recorded at the values declared on export documents, which should reflect the transaction value (i.e., actual selling price). The value is declared by the exporter on the Customs document. The Customs document is also explicit in asking for "the value of the goods including the freight charges incurred to the point of exit."[14] Hence, Canadian exports to overseas countries are valued Free on Board at the point of exit, including domestic freight and insurance charges to that port of exit but net of discounts and allowances.

In short, ground shipments of culture goods are valued on the basis of an arm's-length transaction, Free on Board at the border. Air and sea shipments are valued F.O.B. at the point of direct shipment/exit.

Canadian international trade data use these concepts. Users should be aware of the issues presented above and exercise caution in interpreting detailed commodity, country trade balances or comparing international data.[15] For example, as both Canada and Australia value their imports on a FOB basis, goods trade valuations between Canada and Australia will not capture a large part of the shipping costs, costs that eventually influence final demand.

2.2.7 Valuation of rights and royalties

There are frequent difficulties surrounding the valuation of software in measuring trade, such as the delineation between the 'goods' and the 'services/rights' portion of a software CD.[16] Similar issues exist for culture goods.

The Customs Act defines 'information-based' products as "information in one form or another (including sound and image recordings) together with the physical medium on which that information is carried."[17] For trade in these products, the assessed value of the product consists of:

(a) an amount for the physical medium and the cost of transcribing the information onto the physical medium (i.e., the medium processed or containing information); and

(b) an amount for the information contained on the physical medium or rights for use thereof (usually referred to as a royalty, copyright, licence fee, etc.).

For example, consider that a television commercial is made in a foreign country for broadcasting in Canada. The foreign supplier sells it to a party in Canada who acquires ownership of and exclusive rights to the commercial. The value of the commercial for purposes of duty is equal to the price paid or payable by the party for the physical product and the rights associated with that product.

This principle of valuation is also applicable where a party in Canada makes a television commercial in a foreign country for broadcast in Canada. The value for duty must take into account the total production costs incurred by the agency to produce the commercial in the foreign country. Production costs would include elements such as talent fees, travel, production facilities, etc.

Information-based products may be acquired free of charge or by paying for the right to use the information on the physical medium.[18] As an example of this method of valuation, if a pre-recorded tape is acquired free of charge for reference or broadcasting purposes, the value for duty is the value of the medium plus the cost of transcribing the information onto the medium. Similarly, where a radio commercial is imported and payment is made only for the right to broadcast the commercial, the value for duty is equal to the value of the processed physical medium (containing the information).

Similarly, royalties or licence fees paid for the right to reproduce a master in Canada are not included in Customs valuations. The right to reproduce refers not only to the physical reproduction of imported goods but also to the right to reproduce a creation, thought, or idea incorporated in, or reflected by, the imported goods. An example would be the importation of a master recording, containing various musical selections, for the purpose of producing compact discs in Canada. The royalties or licence fees payable in respect to the compact discs subsequently produced and sold in Canada would not be added to the price paid or payable for the master recording.

For mass-produced goods, such as compact discs or books, where a royalty is payable to the copyright holder when a final sale is made (typically as a percentage of the selling price as a contractual condition of sale), the value of the royalty is added to the valuation of the good if it is not already included.[19] In cases where the royalty or licence fee is not tied to the sale of the specific shipment of goods, as in the payment of a franchise or similar fee for the right to distribute or resell goods within a geographical boundary, the payment is not added to the value of the goods themselves.[20]

The goods and royalty amounts are reported together as the total value of the transaction. This data gap leads to the possibility of double counting when goods and services trade data are combined. Double counting can result since services data are gathered from businesses that are asked to report royalty payments (receipts) made to (received from) foreign suppliers (customers). Since some of these amounts may also be included in the goods valuations, double counting may occur.

2.2.8 Do Canadian exports represent sales of Canadian content?

Trade data based on the Harmonized System are not classified by 'Canadian' and 'foreign' content and, therefore, cannot be used to directly measure the trade of 'Canadian' and 'foreign' content. Users are cautioned not to conclude that exports from Canada necessarily represent 'Canadian content', or that imports represent 'foreign content'.

The country of origin of mass-produced goods is an indication of where manufacturing occurs, and not necessarily the creation or production of 'masters'.

To illustrate, for a Canadian publisher that publishes, prints and exports books for both Canadian and foreign authors, the books are all counted in the same HS code and the data cannot be separated into Canadian-authored and foreign-authored works.

A similar issue arises for goods (such as postcards) that were manufactured on contract outside of Canada but were created (i.e., photographed and laid-out/designed) in Canada.

2.3 Processing and analyzing data

International trade data on culture goods are obtained from the International Trade Division (ITD) at Statistics Canada.

When ITD collects data, the Harmonized System (HS) classification is used at an 8-digit level of detail for Canadian exports and at a 10-digit level (more detailed) for imports.

For the purpose of culture statistics, the HS classification is equivalent at a 6-digit level to the Standard Classification of Goods (SCG)[21] used in the culture framework.

The data are re-grouped and aggregated according to culture framework categories. The data are also ranked by country and by region within Canada using the appropriate culture framework definitions.

2.4 Quality evaluations and data quality

Trade data collected by the International Trade Division of Statistics Canada are carefully processed and reviewed. Anomalies or inconsistencies detected are verified against the source.

Quality evaluations are also performed by the Culture Statistics Program in the form of historical trend analysis using subject-matter expertise and judgement. This method is used to identify anomalies in the data for a given period. This error detection process is conducted at the final stage of aggregation of the culture goods trade categories. Anomalies and outliers detected are sent to International Trade Division for further investigation. If an error is found, a correction action is taken and data are revised.

Data quality can be affected by poor documentation (import and export declarations) provided by the exporter/importer. International Trade Division revises its data regularly. Between releases, data for a given year may change. These revisions and corrections may cause changes to the culture trade data.

Some examples of poor measurement may be the following:

Data gaps: Crafts are defined in the culture framework as part of culture goods under the Visual Arts category. However, due to lack of detail, crafts data are embedded in the data and are not identified as a unique category. Therefore, crafts are not published as a separate category.

The emerging sector of 'new media' is another area where data are not compiled separately; rather they are embedded in the trade flows data. According to the current North American Industry Classification System (NAICS), no unique industry has been defined nor has a list of goods to capture new media transactions been created. A distinct identification of the sector and classification of trade flows of goods related to new media will be required to measure such phenomena.

Undercoverage of exports: Customs-based trade statistics measurements of imports tend to be more accurate than measurements of exports. Customs is generally more vigilant with goods entering the country than they are with goods leaving the country. As a result, export statistics may be understated when proper documentation is not filed with Customs.

Export statistics may also incorrectly portray the destination of exports when the country of final destination is inaccurately reported on the customs documentation. This occurs most frequently when goods are routed through an intermediary country before continuing on to their final destination.

Overestimation of trade due to country misallocation: A declaration may indicate one particular country as the final destination. In some cases that country is merely being used to store the goods before ultimately shipping them to another country, the true final destination.

The country may also be merely the host country of the distributor of the goods (and the distributor itself is an exporter, possibly back to Canada). This situation is known as 'overestimation of trade with trans-shipment countries'. The United States, Hong Kong, and the Netherlands have been cited as examples of export destinations where this occurs.[22]

In response to the potential for undercoverage and overestimation of trade, Statistics Canada periodically conducts reconciliation exercises with the statistical offices of Canada's major trading partners.[23] These reconciliation adjustments are not used for corrections to published data. However, they have been used to assist in the development of Balance of Payment undercoverage estimates.

Goods may also be improperly described or valued on the forms. Shipments of culture goods might not be recorded with correct codes by customs authorities. Although these shipments would be captured under total trade, they would not be reflected in the culture goods categories.

Electronic shipments: When one thinks of goods moving into or out of Canada, it is natural to picture trucks arriving at border stations along our physical frontier with the United States. Yet Canada's border is really a collection of locations within Canada and around the world at airports and seaports. Technology, however, has defeated the border to some extent for specialized goods such as news clips, television broadcasts (reducing shipments of film stock), and music samples (possibly reducing shipments of compact discs and other recorded media). Electronic shipments such as these are not reflected in goods trade estimates. To be counted in terms of culture goods trade, a good must have physically crossed the border.

Processing errors: Errors can also occur in the processing of information by the two Customs administrations and by Statistics Canada.

Personal shipments, low-value transactions, repairs and returns: Customs data provide excellent coverage of mass shipments of goods crossing Canada's borders. However, one should note that trade associated with certain shipments are not recorded against the specific HS code for the product and are not included in culture goods trade.

These shipments include personal shipments (such as direct-to-home subscriptions of foreign magazines), 'low value transactions' (such as personal shopping by tourists or catalogue shopping amounting to less than $2,000), equipment shipped across the border for repairs (in such case only the value of the repair is captured) and goods returned to the country of origin.

Masters: Another type of shipment that may not be covered is shipments of 'masters'. If a film producer sends its work-in-progress to Canada for special effects to be added, the work is likely to be sent by special bonded courier, if not in person by a member of the production staff. The film may eventually earn millions at the box-office and through other channels, but the value of the shipment of the master is unlikely to be recorded by Customs authorities. See 'The valuation of rights and royalties' section for more on this topic. New technologies are also allowing for these shipments to occur electronically, as they do for print-masters for books and magazines and satellite transmissions ('wildfeeds') of television broadcasts. These non-tangible shipments are estimated under culture services trade, and not under culture goods trade.

3. Dissemination of culture trade data

Statistics Canada publishes trade data of culture goods grouped by culture categories on an annual basis. These data are based on the definition of culture goods trade characterized in the *Canadian Framework for Culture Statistics* and on the Standard Classification of Goods (SCG).

The data are compiled for the calendar year from January 1 to December 31 and are published based on the following summary categories drawn from the framework. (See Appendix A for a more detailed table including products within each category.)

- Written and published works (books, newspapers and periodicals and other printed materials)
- Film and video
- Sound recording and music publishing
- Visual art
- Architecture
- Advertising
- Heritage
- Photography

4. Glossary

ITD: The International Trade Division of Statistics Canada is responsible for the compilation, analysis and dissemination of Canada's merchandise export and import statistics and related price and volume indices. These are administrative data drawn from trade documents filed with Canadian and American custom agencies. International trade data are compiled, analyzed and released 12 times a year. Data for a given month are, on average, available 42 days after the end of the reference period.

CSP: The Culture Statistics Program is part of the Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics Division of Statistics Canada. The CSP compiles, processes, analyzes and publishes international trade statistics for culture goods and services.

CBSA: Canadian Border Services Agency (formerly Canada Customs and Revenue Agency)

HS: Harmonized System is a product classification system used extensively by customs agencies around the world. Goods are organized principally by component material. The structure of the code indicates the level of the hierarchy. The groups are mutually exclusive and collectively exhaust the universe of goods to be classified. International Trade Division receives trade data classified by this Harmonized System.

SCG: Standard Classification of Goods. This classification is the standard for classifying goods at Statistics Canada. The SCG is based upon the international Harmonized Commodity Description and Coding System (HS), which makes the first six digits equivalent in both classification systems. However, at lower levels of aggregation, comparability is not straightforward, since SCG is principally organized by stage of fabrication (i.e., crude materials, fabricated materials and end products, with the first two categories subdivided by component material, and the third, by use). More information on different product classifications can be found at http://www.statcan.ca/english/concepts/commodities.htm.

BOP: Balance of Payments is a division of Statistics Canada that forms part of the System of National Accounts. This division produces statistics on economic transactions between Canadian residents and the rest of the world and on Canada's assets and liabilities position with the rest of the world. Statistics are presented under two main accounts: the Current Account and the Capital and Financial Accounts. The Current Account records transactions in goods, services, investment income and current transfers. Services are made up of travel, transportation, commercial services and government services. Investment income comprises interest, dividends and direct investment profits, the latter broken down between dividends and reinvested earnings. Current transfers cover migrants' funds, official and private contributions and withholding taxes. The Capital and Financial Accounts are composed of capital transfers, such as migrants' assets and transactions in claims on, and liabilities to, non-residents of Canada.

Canadian Framework for Culture Statistics: Culture and culture goods can be defined in many different ways. Statistics Canada and the Department of Canadian Heritage established a common and agreed-upon culture framework. Extensive consultation took place and valuable input was received from the following: Department of Foreign Affairs and International Trade, Industry Canada, L'institut de la statistique du Québec, Canadian Conference of the Arts, the Canada Council for the Arts, provincial governments and agencies and many culture associations, as well as the National Statistics Council, the National Advisory Committee on Culture Statistics and the Service Industries Advisory Committee.

The framework now enables consistent and coherent measurement of culture trade values. All the data that the Culture Statistics Program publishes are based on this framework. A free copy of the culture framework can be found at www.statcan.ca under Catalogue number 81-595-MIE2004021.

Export goods: These can be defined as tangible goods that cross Canada's border in an outbound direction.

> *Domestic exports* are exports of goods that are mass-produced or original works that originate in Canada.

Import goods: Similarly, imported goods are tangible goods that cross Canada's border inbound. When measuring imports for culture goods, total imports include those goods that are mass-produced or original works that originate outside of Canada.

To better reflect Canadian/foreign content, culture goods trade estimates use the value of domestic exports and total imports rather than the values of total exports (as done for measuring international trade).

F.O.B. (Free on Board): To understand valuations, one must understand the somewhat archaic term F.O.B. Here are both a short and a long definition of this term:

> A price quote of F.O.B. means the seller quotes the buyer a price that covers all costs up to and including delivery of goods aboard a vessel at a named port.
>
> A price quote of F.O.B. means the seller quotes the buyer a price that covers all costs for physical delivery to the shipper, including export clearance costs, and being physically loaded on board the 'ship'. The moment the package is 'on board', the seller's responsibility ends. The buyer provides the 'ship' and pays for all shipment from that point.

Note that 'port' and 'ship' in today's terms refer to any location or destination, and any mode of transport, respectively. In addition, references to 'F.O.B.' technically should specify the location in order to have meaning, as in 'F.O.B. at Terminal 2 of Pearson International Airport'. Lastly, note that the seller's shipping costs, up to the specified location, are included in the price.

Essentially, two locations are used to specify the F.O.B. location in these data:

- Data for Canadian exports are measured F.O.B. at the point of exit ('the border'), while
- Data for imports are measured F.O.B. at the point of direct shipment to Canada.

In many cases, the point of direct shipment, be it the port of Rotterdam or the Miami airport, will not be equivalent to Canada's border, and the value of this portion of shipping will not be included in the import valuation. On the other hand, for truck or rail shipments from the United States (via the Peace Bridge, for example), the point of direct shipment will be the same as the border, and shipping from the plant to the border will be included. An implication of this methodology is that otherwise equivalent shipments of goods from the same US plant or warehouse will have different valuations depending on the mode of transport (air shipments will not have a mark-up for shipping, while ground transport will).

For further information

To enquire further about the concepts, methods or data quality of culture goods trade estimates, please contact Client Services at 800-307-3382, fax: 613-951-1333; or by email at culture.tourstats@statcan.ca

Appendix A

Culture goods

Culture goods trade data are published following the categories established in the culture framework. The list describes the culture goods categories as well as the sub-categories. These sub-categories contain a higher level of detail. Finally, the last column to the right describes in a more detailed level and concrete manner the various commodities traded under a particular category.

Category description	Sub category	SCG code at 6 level	Description at level 6	Comments: What is included (based on HS inclusion)
Writing and published works	Books	4901.91	Dictionaries and encyclopaedias, and serial instalments thereof.	
		4901.99	Printed books, brochures, leaflets and similar printed matter not in single sheets, other than dictionaries and encyclopaedias and serial instalments thereof.	Specifically included: Elementary, secondary and post secondary school textbooks; technical, scientific and professional books; yearbooks; fiction books; art, pictorial and liturgical books; brochures, leaflets and other similar printed matter.
		4903.00	Children's picture, drawing or colouring books.	
	Newspapers and periodicals	4902.10	Newspapers, journals and periodicals, appearing at least four times a week.	
		4902.90	Newspapers, journals and periodicals, appearing less than four times a week.	
	Other printed materials	4905.91	Maps and hydrographic or similar charts of all kinds, printed, in book form.	
		4901.10	Brochures, leaflets and similar printed matter, in single sheets.	
		9704.00	Used or unused postage or revenue stamps and the like.	
		4909.00	Postcards, printed or illustrated; printed greeting cards.	
		4910.00	Calendars of any kind, printed, including calendar blocks.	
		4911.91	Printed pictures, designs and photographs.	Pictures, designs and photographs including trading cards, posters and religious pictures.
Film and video	Film	3706.10	Cinematograph film, exposed and developed, of a width of 35 mm or more.	Includes film TV commercials, news features and film record.
		3706.90	Cinematograph film, exposed and developed, of a width of less than 35 mm.	Includes film TV commercials, news features and film record.

Catalogue no. 81-595-MIE2006040

Category description	Sub category	SCG code at 6 level	Description at level 6	Comments: What is included (based on HS inclusion)
Film and video	Video	8524.39	Discs for laser reading systems for reproducing sound or image (not for reproducing sound only). Software or other.	Records, tapes and other recorded media for sound or other similarly recorded phenomena, including matrices and masters for the production of records. Excluding: products of Chapter 37, gramaphone records, discs for laser reading systems and magnetic tapes.
		8524.52	Magnetic tapes for reproducing sound and image, of a width exceeding 4 mm but not exceeding 6.5 mm.	
Sound recording and music publishing	Sound recordings	8524.10	Recorded gramophone records.	
		8524.32	Discs for laser reading systems for reproducing sound only.	
		8524.52	Magnetic tapes for reproducing sound or image, of a width exceeding 4 mm but not exceeding 6.5 mm.	
		8524.53	Magnetic tapes for reproducing sound or image, of a width exceeding 6.5 mm.	
	Printed music	4904.00	Music, printed or in manuscript, whether or not bound or illustrated	
Visual arts	Original art	9701.10	Paintings, drawings and pastels executed by hand excluding those for architectural, engineering, industrial, commercial, topographical or similar purposes. Excluding hand-painted or hand-decorated manufactured articles; collages and similar decorative plaques.	
		9702.00	Original engravings, prints and lithographs.	
		9703.00	Original sculptures and statuary, in any material.	
	Other visual art (non-core)	3926.40	Statuettes and other ornamental articles, of plastics.	
		4420.10	Statuettes and other ornaments of wood.	
		6913.00	Statuettes and other ornamental ceramic articles (of porcelain, china or other).	
		7018.90	Statuettes and other ornaments of lampworked glass, other than imitation jewellery; glass eyes other than prosthetic articles.	
		8306.21	Statuettes and other ornaments of base metal, plated with precious metal.	
		9601.00	Worked ivory, bone, tortoise-shell, horn, antlers, coral, mother-of-pearl and other animal carving material, and articles of these materials (including articles obtained by moulding).	
		9701.90	Collages and similar decorative plaques.	
Architecture	Architecture	4906.00	Plans and drawings for architectural, engineering, industrial, commercial, topographical or similar purposes, being originals drawn by hand; hand-written texts; photographic reproductions on sensitized paper and carbon copies of the foregoing.	

Category description	Sub category	SCG code at 6 level	Description at level 6	Comments: What is included (based on HS inclusion)
Advertising	Advertising	3706.10	Cinematographic film, exposed and developed, whether or not incorporating sound track or consisting only of sound track, of a width of 35mm or more.	Includes television commercials (excluding those imported for reference purposes only) and other.
		3706.90	Cinematographic film, exposed and developed, whether or not incorporating sound track or consisting only of sound track, of a width of less than 35mm.	Includes television commercials (excluding those imported for reference purposes only) and other.
		4911.10	Trade advertising material, commercial catalogues, advertising flyers and the like.	
Heritage	Heritage	9705.00	Collections and collectors' pieces of zoological, botanical, mineralogical, historical, anatomical, archaeological, palaeontological, ethnographic or numanistic interest.	
		9706.00	Antiques of an age exceeding one hundred years.	
Photography	Photography	3705.00	Photo plates and film, exposed and developed, other than cinematographic film.	
		4911.91	Pictures, designs and photographs.	Includes only: Photographic or photomechanical representations, numbered and signed by the artist or numbered and otherwise authenticated by or on behalf of the artist; Photographs for use as news illustrations; Pictures or designs not bearing a text.

Appendix B

Trade partners

The country classification employed by the Culture Trade Program and the International Trade Division of Statistics Canada is loosely based on United Nations statistical definitions. This country classification is designed for purposes of economic geography and therefore does not reflect the views or intentions of the Government of Canada on international issues of recognition, sovereignty or jurisdiction.

For statistical purposes, data are presented by country and 'trade partner'. Trade partners may consist of more than one country. Trade partner definitions that are not equivalent to a single country are denoted with an asterix (*) and include an explanatory note.

Country name	Trade partner	Country note	Region
Afghanistan	Afghanistan		Asia (Excluding Middle East)
Åland Islands	Åland Islands		Oceania (Pacific)
Albania	Albania		Eastern Europe
Algeria	Algeria		Africa (Excluding Middle East)
American Samoa	American Samoa		Oceania (Pacific)
Andorra*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	Western Europe
Angola	Angola		Africa (Excluding Middle East)
Anguilla	Anguilla		Antilles (Caribbean Islands)
Antarctica	Antarctica		Antarctica and High Seas
Antigua-Barbuda	Antigua and Barbuda		Antilles (Caribbean Islands)
Argentina	Argentina		South America
Armenia	Armenia		Eastern Europe
Aruba*	Netherlands Antilles*	* Netherlands Antilles – includes Bonaire, Curacao, Saba, St Eustatius and St Martin (Netherlands part). For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Aruba Is.	Antilles (Caribbean Islands)
Australia*	Australia*	* Australia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundaries of Christmas Is. and Heard/McDonald Is.	Oceania (Pacific)
Austria	Austria		Western Europe
Azerbaijan	Azerbaijani Republic		Eastern Europe
Bahamas	Bahamas		Antilles (Caribbean Islands)
Bahrain	Bahrain		Middle East
Bangladesh	Bangladesh		Asia (Excluding Middle East)
Barbados	Barbados		Antilles (Caribbean Islands)

Country name	Trade partner	Country note	Region
Belarus	Belarus		Eastern Europe
Belgium	Belgium		Western Europe
Belize	Belize		Central America
Benin	Benin		Africa (Excluding Middle East)
Bermuda	Bermuda		Antilles (Caribbean Islands)
Bhutan	Bhutan		Asia (Excluding Middle East)
Bolivia	Bolivia		South America
Bosnia-Hercegovina	Bosnia-Hercegovina		Eastern Europe
Botswana	Botswana		Africa (Excluding Middle East)
Bouvet Island	Bouvet Island		Africa (Excluding Middle East)
Brazil	Brazil		South America
British Indian Ocean Territory	British Indian Ocean Territories		Africa (Excluding Middle East)
Brunei Darussalam	Brunei Darussalam		Asia (Excluding Middle East)
Bulgaria	Bulgaria		Eastern Europe
Burkina Faso	Burkina Faso		Africa (Excluding Middle East)
Burundi	Burundi		Africa (Excluding Middle East)
Cambodia	Cambodia		Asia (Excluding Middle East)
Cameroon	Cameroon		Africa (Excluding Middle East)
Canada	Canada		not applicable
Cape Verde	Cape Verde		Africa (Excluding Middle East)
Cayman Islands	Cayman Islands		Antilles (Caribbean Islands)
Central African Republic	Central African Republic		Africa (Excluding Middle East)
Chad	Chad		Africa (Excluding Middle East)
Chile	Chile		South America
China*	China*	* China – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Mongolia. Trade with the special administrative areas of Hong Kong and Macao (formerly Macau) are also included.	Asia (Excluding Middle East)
Christmas Is*	Australia*	* Australia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundaries of Christmas Is. and Heard/McDonald Is.	Oceania (Pacific)
Cocos (Keeling) Island	Cocos (Keeling) Islands		Oceania (Pacific)
Colombia	Colombia		South America
Comoros	Comoros		Africa (Excluding Middle East)
Congo*	Congo*	* Congo, Republic ('Brazaville')	Africa (Excluding Middle East)
Congo, The Democratic Republic of the*	Congo, Democratic Republic*	* Congo DR – formerly published as Zaire.	Africa (Excluding Middle East)
Cook Islands	Cook Islands		Oceania (Pacific)
Costa Rica	Costa Rica		Central America
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire		Africa (Excluding Middle East)
Croatia	Croatia		Eastern Europe
Cuba	Cuba		Antilles (Caribbean Islands)

Country name	Trade partner	Country note	Region
Cyprus	Cyprus		Middle East
Czech Republic	Czech Republic		Eastern Europe
Denmark*	Denmark*	* Denmark – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of the Faeroe Is.	Western Europe
Djibouti	Djibouti		Africa (Excluding Middle East)
Dominica	Dominica		Antilles (Caribbean Islands)
Dominican Rep.	Dominican Republic		Antilles (Caribbean Islands)
Ecuador	Ecuador		South America
Egypt	Egypt		Middle East
El Salvador	El Salvador		Central America
Equatorial Guinea	Equatorial Guinea		Africa (Excluding Middle East)
Eritrea*	Ethiopia*	* Ethiopia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Eritrea.	Middle East
Estonia	Estonia		Eastern Europe
Ethiopia*	Ethiopia*	* Ethiopia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Eritrea.	Middle East
Faeroe Is*	Denmark*	* Denmark – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of the Faeroe Is.	Western Europe
Falkland Islands (Malvinas)	Falkland Islands (Malvinas)		South America
Fiji	Fiji		Oceania (Pacific)
Finland	Finland		Western Europe
Former Yugoslavia	Serbia and Montenegro*	* Previously known as "Former Yugoslavia". Includes Kosovo.	Eastern Europe
France*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	Western Europe
French Guiana*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	South America
French Southern Territories	French Southern Territories		Africa (Excluding Middle East)
Gabon	Gabon		Africa (Excluding Middle East)
Gambia	Gambia		Africa (Excluding Middle East)
Gaza*	Israel*	* Israel – includes the trade boundaries of the Occupied Palestinian Territory.	Middle East
Georgia	Georgia		Eastern Europe
Germany*	Germany*	* Germany – includes the Austrian enclaves of Jungholz and Mittelberg.	Western Europe
Ghana	Ghana		Africa (Excluding Middle East)
Gibraltar	Gibraltar		Western Europe
Germany*	Germany*	* Germany – East and West Germany reported separately before 1990. Includes the Austrian enclaves of Jungholz and Mittelberg.	Western Europe

Country name	Trade partner	Country note	Region
Ghana	Ghana		Africa (Excluding Middle East)
Gibraltar	Gibraltar		Western Europe
Greece	Greece		Western Europe
Greenland	Greenland		North America
Grenada	Grenada		Antilles (Caribbean Islands)
Guadeloupe*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	Antilles (Caribbean Islands)
Guam	Guam		Oceania (Pacific)
Guatemala	Guatemala		Central America
Guinea	Guinea		Africa (Excluding Middle East)
Guinea-Bissau	Guinea-Bissau		Africa (Excluding Middle East)
Guyana	Guyana		South America
Haiti	Haiti		Antilles (Caribbean Islands)
Heard Island and McDonald Islands*	Australia*	* Australia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundaries of Christmas Is. and Heard/McDonald Is.	Oceania (Pacific)
High Seas*	High Seas*	* High Seas Trade transactions are credited to "High Seas" only when the commodities have been extracted from the sea or sea bed outside the 200 mile zone and where ownership (other than Canadian) cannot be assigned to another country. The same treatment applies to transactions to and from drilling rigs operating outside the 200 miles zone.	Antarctica and High Seas
Honduras	Honduras		Central America
Hong Kong*	China*	* China – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Mongolia. Trade with the special administrative areas of Hong Kong and Macao (formerly Macau) are also included.	Asia (Excluding Middle East)
Hungary	Hungary		Eastern Europe
Iceland	Iceland		Western Europe
India	India		Asia (Excluding Middle East)
Indonesia*	Indonesia*	* Indonesia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Timor-Leste (formerly East Timor).	Asia (Excluding Middle East)
Iran	Iran*	* Iran, Islamic Republic of	Middle East
Iraq	Iraq		Middle East
Ireland	Ireland		Western Europe
Israel*	Israel*	* Israel – includes the trade boundaries of the Occupied Palestinian Territory.	Middle East
Italy*	Italy*	* Italy – includes San Marino and Vatican City State (Holy See)	Western Europe
Jamaica	Jamaica		Antilles (Caribbean Islands)
Japan*	Japan*	* Japan – includes the Ryukyu, Bonin, Marcus and Volcano Is's.	Asia (Excluding Middle East)
Jordan	Jordan		Middle East
Kazakhstan	Kazakhstan		Eastern Europe

Country name	Trade partner	Country note	Region
Kenya	Kenya		Africa (Excluding Middle East)
Kiribati*	Kiribati*	* Kiribati – includes Tuvalu, Christmas Is. (Chilean part), Fanning, Washington and Ocean Is's., and Phoenix Is's.	Oceania (Pacific)
Korea, North*	Korea, North*	* Korea, Democratic People's Republic	Asia (Excluding Middle East)
Korea, South*	Korea, South*	* Korea, Republic of	Asia (Excluding Middle East)
Kuwait	Kuwait		Middle East
Kyrgyzstan	Kyrgyzstan		Eastern Europe
Laos*	Laos*	* Lao People's Democratic Republic	Asia (Excluding Middle East)
Latvia	Latvia		Eastern Europe
Lebanon	Lebanon		Middle East
Lesotho	Lesotho		Africa (Excluding Middle East)
Liberia	Liberia		Africa (Excluding Middle East)
Libya*	Libya*	* Libyan Arab Jamahiriya	Middle East
Lithuania	Lithuania		Eastern Europe
Luxembourg	Luxembourg		Western Europe
Macao*	China*	* China – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Mongolia. Trade with the special administrative areas of Hong Kong and Macao (formerly Macau) are also included.	Asia (Excluding Middle East)
Macau*	China*	* China – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Mongolia. Trade with the special administrative areas of Hong Kong and Macao (formerly Macau) are also included.	Asia (Excluding Middle East)
Macedonia (FYROM)*	Macedonia (FYROM)*	* Macedonia, The former Yugoslav Republic	Eastern Europe
Madagascar	Madagascar		Africa (Excluding Middle East)
Malawi	Malawi		Africa (Excluding Middle East)
Malaysia*	Malaysia*	* Malaysia – includes Sabah and Sarawak.	Asia (Excluding Middle East)
Maldives	Maldives		Asia (Excluding Middle East)
Mali	Mali		Africa (Excluding Middle East)
Malta	Malta		Western Europe
Mariana Islands, Northern	Northern Mariana Islands		Oceania (Pacific)
Marshall Islands*	United States Minor Outlying Islands*		Oceania (Pacific)
Martinique*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	Antilles (Caribbean Islands)
Mauritania	Mauritania		Africa (Excluding Middle East)
Mauritius	Mauritius		Africa (Excluding Middle East)
Mayotte	Mayotte		Oceania (Pacific)
Mexico*	Mexico*	* The United States of Mexico – geographically part of the Central America region, but also a NAFTA signatory.	Central America

Country name	Trade partner	Country note	Region
Micronesia, Federated States of	Micronesia, Federated States of		Oceania (Pacific)
Moldova	Moldova		Eastern Europe
Mongolia*	China*	* China – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Mongolia. Trade with the special administrative areas of Hong Kong and Macao (formerly Macau) are also included.	Asia (Excluding Middle East)
Montserrat	Montserrat		Antilles (Caribbean Islands)
Morocco*	Morocco*	* Morocco – includes the former territories of French Morocco, Tangier, Spanish Morocco and Ifni.	Africa (Excluding Middle East)
Mozambique	Mozambique		Africa (Excluding Middle East)
Myanmar*	Myanmar*	* Myanmar – formerly Burma.	Asia (Excluding Middle East)
Namibia	Namibia		Africa (Excluding Middle East)
Nauru	Nauru		Oceania (Pacific)
Nepal	Nepal		Asia (Excluding Middle East)
Netherlands	Netherlands		Western Europe
Netherlands Antilles*	Netherlands Antilles*	* Netherlands Antilles – includes Bonaire, Curacao, Saba, St Eustatius and St Martin (Netherlands part). For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Aruba Is.	Antilles (Caribbean Islands)
New Caledonia	New Caledonia		Oceania (Pacific)
New Zealand*	New Zealand*	* New Zealand – For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundary of Tokelau.	Oceania (Pacific)
Nicaragua	Nicaragua		Central America
Niger	Niger		Africa (Excluding Middle East)
Nigeria	Nigeria		Africa (Excluding Middle East)
Niue	Niue		Oceania (Pacific)
Norfolk Island	Norfolk Island		Oceania (Pacific)
Norway*	Norway*	* Norway – includes Svalbard and Jan Mayen Is's.	Western Europe
Oman	Oman		Middle East
Pakistan	Pakistan		Asia (Excluding Middle East)
Palau	Palau		Oceania (Pacific)
Palestinian Territory, Occupied	Israel*	* Israel – includes the trade boundaries of the Occupied Palestinian Territory.	Middle East
Panama*	Panama*	* Panama – includes the Panama Canal Zone.	Central America
Papua New Guinea	Papua New Guinea		Oceania (Pacific)
Paraguay	Paraguay		South America
Peru	Peru		South America
Philippines	Philippines		Asia (Excluding Middle East)
Pitcairn*	Pitcairn*	* Pitcairn – includes Henderson, Ducie, and Oeno.	Oceania (Pacific)
Poland	Poland		Eastern Europe
Polynesia*	French Polynesia*	* French Polynesia – includes the Marquesas, Rapa, Society and Tubuai (Austral) Is's.	Oceania (Pacific)
Portugal*	Portugal*	* Portugal – includes the Azores and Maderia Islands.	Western Europe
Puerto Rico*	United States*	* United States of America – includes the trading boundaries of Puerto Rico and the U.S. Virgin Is's.	Antilles (Caribbean Islands)
Qatar	Qatar		Middle East

Country name	Trade partner	Country note	Region
Reunion*	France*	* France – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Andorra. For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundaries of French Guiana, Guadeloupe, Martinique and Reunion. Also includes Monaco, mainland France and Corsica.	Africa (Excluding Middle East)
Romania	Romania		Eastern Europe
Russia	Russian Federation		Eastern Europe
Rwanda	Rwanda		Africa (Excluding Middle East)
Saint Helena	Saint Helena	* St. Helena – includes Ascension and Tristan da Cunda Is.	Africa (Excluding Middle East)
Saint Kitts and Nevis	Saint Kitts and Nevis		Antilles (Caribbean Islands)
Saint Lucia	Saint Lucia		Antilles (Caribbean Islands)
Saint Pierre and Miquelon	Saint Pierre and Miquelon		North America
Saint Vincent and the Grenadines	Saint Vincent and the Grenadines		Antilles (Caribbean Islands)
Samoa*	Samoa*	* Previously known as "Western Samoa"	Oceania (Pacific)
Sao Tome and Principe	Sao Tome and Principe		Africa (Excluding Middle East)
Saudi Arabia*	Saudi Arabia*	* Saudi Arabia – includes the trade boundary of the Iraq/Saudi Arabia 'Neutral Zone'.	Middle East
Senegal	Senegal		Africa (Excluding Middle East)
Serbia and Montenegro*	Serbia and Montenegro*	* Previously known as "Former Yugoslavia". Includes Kosovo.	Eastern Europe
Seychelles	Seychelles		Africa (Excluding Middle East)
Sierra Leone	Sierra Leone		Africa (Excluding Middle East)
Singapore	Singapore		Asia (Excluding Middle East)
Slovakia	Slovakia		Eastern Europe
Slovenia	Slovenia		Eastern Europe
Solomon Islands	Solomon Islands		Oceania (Pacific)
Somalia	Somalia		Middle East
South Africa	South Africa		Africa (Excluding Middle East)
South Georgia and the South Sandwich Islands	South Georgia and the South Sandwich Islands		Oceania (Pacific)
Spain*	Spain*	* Spain – includes the Canary Islands, Ceuta, Mélilla, Penon de Velez de la Gomera, the Chafarinas Islands, the Alhucemas Islands and Alboran and Perejil Islands.	Western Europe
Sri Lanka	Sri Lanka		Asia (Excluding Middle East)
ST.VINCENTGREN.	Saint Vincent and the Grenadines		Antilles (Caribbean Islands)
Sudan	Sudan		Middle East
Surinam	Surinam		South America
Swaziland	Swaziland		Africa (Excluding Middle East)
Sweden	Sweden		Western Europe
Switzerland*	Switzerland*	* Switzerland – includes Liechtenstein, the German enclaves of Büsingen and some districts of Baden, and the Italian enclave of Campione.	Western Europe
Syria*	Syria*	* Syrian Arab Republic	Middle East
Taiwan	Taiwan		Asia (Excluding Middle East)
Tajikistan	Tajikistan		Eastern Europe

Country name	Trade partner	Country note	Region
Tanzania, United Republic of	Tanzania		Africa (Excluding Middle East)
Thailand	Thailand		Asia (Excluding Middle East)
Timor-Leste*	Indonesia*	* Indonesia – For consistency with pre-1998 data, includes the trade boundary of Timor-Leste (formerly East Timor).	Asia (Excluding Middle East)
Togo	Togo		Africa (Excluding Middle East)
Tokelau*	New Zealand*	* New Zealand – For consistency with data from 1998 on, includes the trade boundary of Tokelau.	Oceania (Pacific)
Tonga	Tonga		Oceania (Pacific)
Trinidad-Tobago	Trinidad and Tobago		Antilles (Caribbean Islands)
Tunisia	Tunisia		Africa (Excluding Middle East)
Turkey	Turkey		Middle East
Turkmenistan	Turkmenistan		Eastern Europe
Turks and Caicos Islands	Turks and Caicos Islands		Antilles (Caribbean Islands)
Tuvalu*	Kiribati*	* Kiribati – includes Tuvalu, Christmas Is. (Chilean part), Fanning, Washington and Ocean Is's., Phoenix Is's. (Birnie, Gardner, Hull, McKean, Phoenix, Sydney, Canton and Enderbury).	Oceania (Pacific)
Uganda	Uganda		Africa (Excluding Middle East)
Ukraine	Ukraine		Eastern Europe
United Arab Emirates	United Arab Emirates		Middle East
United Kingdom*	United Kingdom*	* United Kingdom – includes Isle of Man, the Channels Islands, Scotland, Wales, England and Northern Ireland.	Western Europe
United States Minor Outlying Islands*	United States Minor Outlying Islands*	* Includes Palau, Johnston Is., Marcus Is., the Mariana Is's (excluding Guam), the Marshall Is's, the Midway Is's, Micronesia, the Pacific Is's and Wake Island.	Oceania (Pacific)
United States Virgin Islands*	United States*	* United States of America – includes the trading boundaries of Puerto Rico and the U.S. Virgin Is's.	Antilles (Caribbean Islands)
United States*	United States*	* United States of America – includes the trading boundaries of Puerto Rico and the U.S. Virgin Is's.	North America
Uruguay	Uruguay		South America
Uzbekistan	Uzbekistan		Eastern Europe
Vanuatu*	Vanuatu*	* Vanuatu – previously New Hebrides.	Oceania (Pacific)
Venezuela	Venezuela		South America
Viet Nam	Viet Nam		Asia (Excluding Middle East)
Virgin Islands, British	British Virgin Islands		Antilles (Caribbean Islands)
Wallis and Futuna	Wallis and Futuna Islands		Oceania (Pacific)
West Bank*	Isreal*	* Israel – includes the trade boundaries of the Occupied Palestinian Territory.	Middle East
Western Sahara	Western Sahara		Africa (Excluding Middle East)
Yemen*	Yemen*	* Yemen Republic – includes Yemen Democratic, and the Islands of Kamaran, Perim and Socotra.	Middle East
Zaire	Congo, Democratic Republic*	* Congo DR – formerly published as Zaire.	Africa (Excluding Middle East)
Zambia	Zambia		Africa (Excluding Middle East)
Zimbabwe	Zimbabwe		Africa (Excluding Middle East)

Endnotes

1. This definition is from *The Canadian Framework for Culture Statistics* and was the result of a long collaborative effort between the Culture Statistics Program of Statistics Canada and the Department of Canadian Heritage. In order to define culture industries, various groups were consulted: Department of Foreign Affairs and International Trade, Industry Canada, L'Institut de la statistique du Quebec, Canadian Conference of the Arts, the Canada Council for the Arts, provincial governments and agencies, many culture associations, the National Statistics Council, the National Advisory Committee on Culture Statistics and the Service Industries Advisory Committee. A free copy of the culture framework can be found at www.statcan.ca under catalogue number 81-595-MIE2004021.
2. United Nations Statistics Division, *1993 System of National Accounts*, para 6.7, available at http://unstats.un.org/unsd/sna1993/tocLev8.asp?L1=6&L2=2
3. Culture services trade is not discussed in this guide. For more information on trade of culture services see Catalogue number 87-213-XWE.
4. Goods can also be called commodities.
5. Canada uses import data from US Customs to measure Canada's exports to the United States because US import records improve data quality. Customs officials "are typically more vigilant with respect to goods entering the country..." than "... they are with goods leaving the country." Source: Data Quality Statements: Canadian Merchandise Trade - Customs Basis, available at: http://www.statcan.ca/english/sdds/document/2201_D1_T2_V1_B.pdf, Statistical Data Documentation System Reference Number 2201, Statistics Canada.
6. When trade data are not on a customs basis but instead include Balance of Payments adjustments, they are said to be on a 'Balance of Payments basis'. Balance of Payments adjustments comprise coverage, timing, valuation on inland freight as well as other valuation and residency adjustments.
7. For more information on the HS classification system see glossary and http://www.wcoomd.org/.
8. The country classification employed by Statistics Canada is designed for purposes of economic geography and therefore does not reflect the views or intentions of the Government of Canada on international issues of recognition, sovereignty or jurisdiction.
9. US imports data (used to measure Canadian exports to the United States) are converted to Canadian dollars using the prevailing monthly average exchange rate at the time of shipment, as supplied by the Bank of Canada. Imports from non-US countries may be declared to CBSA in foreign currencies, which are converted to Canadian dollars using a daily Bank of Canada rate.
10. To learn about obtaining constant dollar estimates, see *A guide to deflating the input-output accounts: Sources and methods*, http://www.statcan.ca/english/freepub/15F0077GIE/0100015F0077GIE.pdf, Catalogue no. 15F0077GIE, Statistics Canada, 2001.
11. For a more extensive definition of F.O.B. see glossary.
12. A complete description of the place of direct shipment may be found in Customs Department Memorandum D-13-3-4.
13. Customs asses the 'value for duty' based on the 'transaction value method'. This method is an internationally approved set of rules under the World Trade Organization (WTO, formerly GATT) *Agreement of Customs Valuation*. For transactions between affiliated parties, other methods to approximate the transactional value are used if the transactional value is not available, such as a series of 'cascading valuation methods'.
14. Source: Appendix 4, *Exporting Goods From Canada: A Handy Customs Guide for Exporters*, http://www.ccra-adrc.gc.ca/E/pub/cp/rc4116eq/rc4116-e.html, RC4116(E) Rev. 01, Canada Customs and Revenue Agency, May 2001.
15. See Chapter 3 in particular of *Canada's Balance of International Payments and International Investment Position: Concepts, Sources, Methods and Products*, http://www.statcan.ca/english/freepub/67-506-XIE/67-506-XIE00100.pdf, Catalogue no. 67-506-XIE, Statistics Canada, July 2000. See also Bordé, *A Database for Analysis of International Markets*.

16. For a discussion, see page 46 of *Canada's Balance of International Payments and International Investment Position: Concepts, Sources, Methods and Products* at http://www.statcan.ca/english/freepub/67-506-XIE/67-506-XIE00100.pdf.
17. Customs memorandum D13-11-2 .
18. In these circumstances, value for duty is determined under the residual basis of appraisal method (section 53 of the Customs Act) on the basis of the value of the processed physical medium (containing the information).
19. CBSA allow for these royalty amounts to be estimated and reported separately from the shipping documents for some importers. This reporting procedure could negatively affect the quality of these data estimates.
20. Customs memorandum D13-4-9 — Royalties and license fees (Customs Act, Section 48), Ottawa, March 28, 2001.
21. For more information on SCG classification system see glossary and http://dissemination.statcan.ca/english/Subjects/Standard/scg/scg-index.htm
22. For a discussion of this and other measurement issues, see Francois Bordé, *A Database for Analysis of International Markets*, available at: http://www.statcan.ca/english/research/65F0019XIE/65F0019XIE.htm, Catalogue number 65F0019XIE, Statistics Canada.
23. The results of one such exercise (with Mexico) are available at: http://www.statcan.ca/Daily/English/030129/d030129d.htm.

Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics

Research Papers

Cumulative Index

Statistics Canada's **Division of Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics** develops surveys, provides statistics and conducts research and analysis relevant to current issues in its three areas of responsibility.

The **Culture Statistics Program** creates and disseminates timely and comprehensive information on the culture sector in Canada. The program manages a dozen regular census surveys and databanks to produce data that support policy decision and program management requirements. Issues include the economic impact of culture, the consumption of culture goods and services, government, personal and corporate spending on culture, the culture labour market, and international trade of culture goods and services. Analysis is also published in *Focus on Culture* (87-004-XIE, $8, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=87-004-X).

The **Tourism Statistics Program** provides information on domestic and international tourism. The program covers the Canadian Travel Survey and the International Travel Survey. Together, these surveys shed light on the volume and characteristics of trips and travellers to, from and within Canada. Analysis is also published in *Travel-log* (87-003-XIE, $5, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=87-003-X).

The **Centre for Education Statistics** develops and delivers a comprehensive program of pan-Canadian education statistics and analysis in order to support policy decisions and program management, and to ensure that accurate and relevant information concerning education is available to the Canadian public and to other educational stakeholders. The Centre conducts fifteen institutional and over ten household education surveys. Analysis is also published in *Education Matters* (81-004-XIE, free, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=81-004-X), and in the *Analytical Studies Branch research paper series* (11F0019MIE, free, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=11F0019M).

Following is a cumulative index of Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics research papers published to date

Research papers

81-595-MIE2002001	Understanding the rural-urban reading gap
81-595-MIE2003002	Canadian education and training services abroad: the role of contracts funded by international financial institution
81-595-MIE2003003	Finding their way: a profile of young Canadian graduates
81-595-MIE2003004	Learning, earning and leaving – The relationship between working while in high school and dropping out
81-595-MIE2003005	Linking provincial student assessments with national and international assessments
81-595-MIE2003006	Who goes to post-secondary education and when: Pathways chosen by 20 year-olds
81-595-MIE2003007	Access, persistence and financing: First results from the Postsecondary Education Participation Survey (PEPS)
81-595-MIE2003008	The labour market impacts of adult education and training in Canada
81-595-MIE2003009	Issues in the design of Canada's Adult Education and Training Survey
81-595-MIE2003010	Planning and preparation: First results from the Survey of Approaches to Educational Planning (SAEP) 2002
81-595-MIE2003011	A new understanding of postsecondary education in Canada: A discussion paper
81-595-MIE2004012	Variation in literacy skills among Canadian provinces: Findings from the OECD PISA
81-595-MIE2004013	Salaries and salary scales of full-time teaching staff at Canadian universities, 2001-2002: final report
81-595-MIE2004014	In and out of high school: First results from the second cycle of the Youth in Transition Survey, 2002
81-595-MIE2004015	Working and Training: First Results of the 2003 Adult Education and Training Survey
81-595-MIE2004016	Class of 2000: Profile of Postsecondary Graduates and Student Debt
81-595-MIE2004017	Connectivity and ICT integration in Canadian elementary and secondary schools: First results from the Information and Communications Technologies in Schools Survey, 2003-2004

Following is a cumulative index of Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics research papers published to date

Research papers

81-595-MIE2004018	Education and labour market pathways of young Canadians between age 20 and 22: an Overview
81-595-MIE2004019	Salaries and salary scales of full-time teaching staff at Canadian universities, 2003-2004
81-595-MIE2004020	Culture Goods Trade Estimates: Methodology and Technical Notes
81-595-MIE2004021	Canadian Framework for Culture Statistics
81-595-MIE2004022	Summary public school indicators for the provinces and territories, 1996-1997 to 2002-2003
81-595-MIE2004023	Economic Contribution of Culture in Canada
81-595-MIE2004024	Economic Contributions of the Culture Sector in Ontario
81-595-MIE2004025	Economic Contribution of the Culture Sector in Canada – A Provincial Perspective
81-595-MIE2004026	Who pursues postsecondary education, who leaves and why: Results from the Youth in Transition Survey
81-595-MIE2005027	Salaries and salary scales of full-time teaching staff at Canadian universities, 2002-2003: final report
81-595-MIE2005028	Canadian School Libraries and Teacher-Librarians: Results from the 2003/04 Information and Communications Technologies in Schools Survey
81-595-MIE2005029	Manitoba postsecondary graduates from the Class of 2000 : how did they fare?
81-595-MIE2005030	Salaries and salary scales of full-time teaching staff at Canadian universities, 2004-2005: preliminary report
81-595-MIE2005031	Salaries and salary scales of full-time teaching staff at Canadian universities, 2003-2004: final report
81-595-MIE2005032	Survey of Earned Doctorates: A Profile of Doctoral Degree Recipients
81-595-MIE2005033	The Education Services Industry in Canada
81-595-MIE2005034	Connectivity and ICT Integration in First Nations Schools: Results from the Information and Communications Technologies in Schools Survey, 2003/04
81-595-MIE2005035	Registered Apprentices: A Class Ten Years Later

Following is a cumulative index of Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics research papers published to date

Research papers

81-595-MIE2005036	Participation in Postsecondary Education: Evidence from the Survey of Labour Income Dynamics
81-595-MIE2006037	Economic Contribution of the Culture sector to Canada's Provinces
81-595-MIE2006038	Profile of Selected Culture Industries in Ontario
81-595-MIE2006039	Factors Affecting the Repayment of Student Loans
81-595-MIE2006040	Culture Goods Trade Data User Guide

N° 81-595-MIF au catalogue — N° 040
ISSN: 1711-8328
ISBN: 0-662-71586-1

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture

par Covadonga Robles

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courriel électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Documents de recherche

Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture

Covadonga Robles
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2006

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

Périodicité : hors-série

ISSN : 1711-8328

ISBN : 0-662-71586-1

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2006040).

Statistique Canada

Remerciements

Nous tenons à remercier l'Agence des services frontaliers du Canada (l'ancienne Agence des douanes et du revenu du Canada) et la Division du commerce international de Statistique Canada de leur travail de collecte et de traitement des données sur le commerce des marchandises à partir desquelles ces estimations ont été établies. Nous apprécions tout particulièrement l'aide de Michel Durand et Jamie Carson, anciennement du Programme de la statistique culturelle, de nous avoir conseillés et d'avoir jeté les bases de la méthodologie et Hugh Scheureman, du ministère du Patrimoine canadien, de ses excellentes suggestions de contenu. Nous sommes également reconnaissants envers les employés suivants de Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, de nous avoir conseillés, d'avoir revu le texte et de nous avoir fourni leur assistance technique : Danielle Baum, Rosemarie Andrews, Alice Peters, Judy Hosein et Marla Waltman Daschko.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

Table des matières

Remerciements		4
1.	Définition	6
	1.1 Qu'entend-on par « culture »?	6
	1.2 Qu'entend-on par « biens de la culture »?	7
	1.3 Le commerce des biens de la culture	8
2.	Méthodologie	9
	2.1 D'où les données proviennent-elles?	9
	2.2 Mesure du « commerce des biens de la culture »	9
	2.2.1 Qu'entend-on par « données sur le commerce établies sur une base douanière »?	9
	2.2.2 Comment classifie-t-on les biens?	10
	2.2.3 Pays d'origine et pays de destination	10
	2.2.4 Province d'origine ou de dédouanement	10
	2.2.5 Qu'est-ce qu'un « partenaire commercial »?	11
	2.2.6 Évaluation des données sur le commerce	11
	2.2.7 Évaluation des droits et redevances	12
	2.2.8 Les exportations canadiennes représentent-elles des ventes à teneur canadienne?	14
	2.3 Traitement et analyse des données	14
	2.4 Évaluations de la qualité et qualité des données	14
3.	Diffusion des données sur le commerce de la culture	18
4.	Glossaire	19
Annexe A – Biens selon la catégorie		22
Annexe B – Partenaires commerciaux		25
Notes en fin de texte		34
Index cumulatif		36

Le présent guide a été restructuré et simplifié afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs de données. Cette version remplace *Estimations du commerce de biens de la culture : méthodologie et notes techniques*, n° 81-595-MIF2004020 au catalogue.

1. Définition

Pour obtenir des données sur le commerce des biens de la culture, il est impératif de bien définir ce qu'est la « culture », de convenir de ce que signifie un « bien de la culture » et de déterminer clairement les biens à inclure et à exclure de notre mesure du commerce des biens de la culture.

Alors, qu'est-ce que la culture?

1.1 Qu'entend-on par « culture »?

Quelle est la première image qu'évoque en nous la notion de culture? Une peinture dans un musée? Une chorale en concert? Un livre? Peut-être un édifice du patrimoine? Ou même une école?

Au sens large, la culture pourrait inclure une myriade de choses :

- les systèmes économiques
- les idéologies et les processus politiques
- les établissements d'enseignement
- les programmes sociaux
- l'environnement
- les systèmes technologiques
- les activités récréatives
- les activités artistiques et patrimoniales
- les industries du transport et des communications
- les activités religieuses et spirituelles

Ces notions de culture sont trop vastes pour que l'on puisse déterminer le champ d'application de la statistique culturelle à Statistique Canada. Nous avons adopté une définition plus étroite de la culture pour en délimiter l'étendue et pour choisir individuellement les produits à utiliser pour mesurer les importations et les exportations de biens culturels.

La culture est définie ainsi : « **Activité artistique créatrice et les biens et services produits par cette activité, et conservation du patrimoine humain.** »[1]

Sont exclus de cette définition de la culture des domaines comme ceux-ci :

- l'ethnicité
- l'environnement
- les sports
- les loisirs
- la technologie

1.2 Qu'entend-on par « biens de la culture »?

Comment définit-on un bien? « Les biens sont des objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.[2] »

Le bien diffère du service en ce qu'il s'agit d'un produit ayant des propriétés physiques telles qu'un volume et une masse, visibles à l'œil nu. Les services culturels, qui sont des produits intangibles tels que des représentations et des émissions, sont exclus de ces estimations[3].

Les biens de la culture[4] comprennent des biens originaux et produits en série à teneur culturelle. En fait également partie la « propriété intellectuelle », qui correspond aux paiements de redevances liés à la vente finale de certaines livraisons de produits culturels. L'annexe A présente la liste complète des biens de la culture par catégorie.

Voici quelques exemples de biens de la culture :

- livres
- revues
- journaux
- cartes postales
- calendriers
- films
- vidéos
- DVD
- feuilles de musique
- disques compacts
- cassettes
- disques vinyle longue durée
- peintures (œuvres originales et reproductions)
- photographies
- sculptures
- ornements et figurines
- plans d'architecture en vente libre et designs et dessins produits en série (les plans et les designs personnalisés sont considérés comme un service)

- matériel publicitaire
- collections de monnaies et de timbres
- antiquités

Exemples de produits exclus des biens culturels :

- les supports vierges tels que les CD non enregistrés;
- le matériel servant à consommer, à afficher, à faire jouer ou à mettre en valeur les biens de la culture, comme les lecteurs de DVD, les chaînes stéréophoniques, les appareils de télévision et les encadrements;
- les transmissions informatiques de documents, de sons et d'images publiés (en mouvement ou statiques) susceptibles d'être considérées comme des émissions.

1.3 Commerce des biens de la culture

La Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada mesure le commerce international des biens et publie périodiquement des données à son sujet. Le Programme de la statistique culturelle réunit des données sur le commerce international de la culture et les divise en catégories selon les critères du Cadre canadien pour les statistiques culturelles.

2. Méthodologie

2.1 D'où les données proviennent-elles?

Les données sur le commerce international des biens de la culture sont obtenues par la Division du commerce international de Statistique Canada. La plupart des données sur le commerce des biens sont basées sur des dossiers administratifs produits à des fins douanières, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis.

La Division du commerce international reçoit des données des sources suivantes :

Importations :

Les données sur les biens de la culture qui entrent au Canada sont établies à partir de dossiers administratifs que les importateurs transmettent à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC ou Douanes)

Exportations :

Exportations aux États-Unis : Un protocole d'entente concernant l'échange de données sur les importations entre le Canada et les États-Unis a été mis en œuvre le 1er janvier 1990. Les données du U.S. Bureau of Customs and Border Protection (CBP), qui sont fournies à Statistique Canada par le truchement du U.S. Bureau of the Census (USBC), servent à estimer la valeur des exportations du Canada vers les États-Unis[5].

Exportations vers d'autres pays que les États-Unis : Les données sont calculées par la Division du commerce international de Statistique Canada, ce qu'elle fait en bonne partie sur la base de l'information que lui fournit l'Agence des services frontaliers du Canada.

2.2 Mesure du commerce des biens de la culture

2.2.1 Qu'entend-on par « données sur le commerce établies sur une base douanière »?

Les données sur le commerce des biens découlent des dossiers administratifs que les importateurs et les exportateurs produisent à des fins douanières.

Lorsque des biens sont importés au Canada ou exportés à l'étranger, sauf vers les États-Unis, des déclarations doivent être faites à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC ou Douanes). On y trouve des renseignements tels que ceux-ci :

- description des biens
- valeur des biens
- pays d'origine ou de destination
- province ou État américain d'origine
- bureau de dédouanement
- mode of transport

La plupart de ces renseignements servent à des fins d'administration douanière. Les statistiques dérivées des dossiers administratifs fournis par l'ASFC sont communément appelées « statistiques sur le commerce établies sur une base douanière »[6].

2.2.2 Comment classifie-t-on les biens?

Les biens sont catégorisés de manière structurée à l'aide d'un système de classification. Afin de mesurer et de recueillir les données sur le commerce, on emploie le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises[7]. Dans cette classification, chaque produit occupe une place unique et porte un numéro de code. Les biens y sont groupés avec d'autres produits et sont organisés principalement selon la matière composante, une caractéristique du bien visible à l'œil nu. Les groupes forment un niveau d'agrégation supérieur au sein de la hiérarchie. La structure du code indique le niveau hiérarchique. Les groupes sont mutuellement exclusifs et ils épuisent collectivement l'univers des biens à classifier.

Le bien culturel dit « statuette en porcelaine », par exemple, porte un code détaillé à six chiffres (6913.10). Ce niveau peu élevé de la hiérarchie regroupe peu de biens précis. Combinées à d'autres objets en céramique, les statuettes en porcelaine forment un groupe à quatre chiffres plus vaste appelé « Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique » (6913). Jumelé à d'autres, ce groupe forme quant à lui le chapitre 69, appelé « Produits céramiques ».

Le Cadre canadien pour les statistiques culturelles fonde ses catégories de la culture et des biens culturels sur la Classification type des biens (CTB).

La CTB est basée sur le Système harmonisé; les six premiers chiffres de l'un et l'autre système s'équivalent. Aux plus bas niveaux d'agrégation, il n'y a pas de comparabilité directe puisque la CTB est principalement organisée par étape de fabrication. Mais étant donné que les données sont recueillies à l'aide du Système harmonisé, dont les six premiers chiffres des codes équivalent à ceux de la CTB, cela permet de publier des données sur le commerce de la culture selon les définitions et les groupements du Cadre canadien pour les statistiques culturelles.

2.2.3 Pays d'origine et pays de destination

Les importations sont attribuées au pays d'origine, c'est-à-dire au pays où les biens ont été cultivés, extraits ou fabriqués, conformément aux règlements des pays origines administrés par l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les importations en provenance des États-Unis sont attribuées à l'État d'origine.

Les exportations sont attribuées au dernier pays de destination connu des marchandises au moment de l'exportation de celles-ci.

Les exportations vers les États-Unis sont attribuées au dernier État connu de destination.

2.2.4 Province d'origine ou de dédouanement

Avant avril 1984, les statistiques sur les exportations étaient présentées selon la province de chargement; elles indiquaient la province où les marchandises étaient finalement confiées à un transporteur pour être exportées.

Depuis avril 1984, les données sur le commerce de la plupart des marchandises sont présentées selon la province d'origine, c'est-à-dire celle où les produits ont été cultivés, extraits ou fabriqués.

Les statistiques sur les importations selon la province de dédouanement indiquent la province où les marchandises ont passé à la douane pour être ensuite consommées immédiatement, pour être mises dans un entrepôt de stockage des douanes ou pour être acheminées dans une autre province ou un autre territoire.

Par conséquent, les données provinciales figurant dans les tableaux ne s'appliquent pas toujours à la province où sont consommés les produits en question. Les utilisateurs sont donc priés d'interpréter avec prudence les données sur les importations selon la province de dédouanement puisque les biens peuvent être ensuite réexpédiés vers d'autres régions pour y être distribués aux consommateurs de ces endroits.

2.2.5 Qu'est-ce qu'un « partenaire commercial »?

Aux fins de la statistique, les données sur le commerce des biens sont présentées par « partenaire commercial » plutôt que par pays. Un partenaire commercial peut être plus d'un pays. Par exemple, le commerce du Canada avec la Cité du Vatican est combiné aux estimations pour l'Italie[8].

L'annexe B dresse la liste complète des partenaires commerciaux et des pays. Les partenaires commerciaux qui n'équivalent pas à un pays seul sont marqués d'un astérisque (*) et font l'objet d'une note explicative.

2.2.6 Évaluation des données sur le commerce

Pour déterminer la valeur commerciale des biens importés et exportés, il faut d'abord expliquer quelques aspects importants du mode de compilation des données :

- Les montants sont exprimés en dollars canadiens[9].
- Les chiffres dans les tableaux sont présentés en dollars courants (sans correction en fonction de l'inflation)[10].
- Les estimations des biens sont présentées sur une base douanière et se fondent sur le prix « franco à bord » (FAB)[11] au bureau de sortie (« la frontière ») ou au point de livraison directe.

La valeur totale des biens *importés* au Canada s'obtient en ajoutant au prix de ces produits l'ensemble des frais de transport et des frais d'évaluation connexes des produits engagés avant l'expédition directe de ceux-ci au Canada jusqu'à leur lieu d'expédition directe. Par conséquent, le prix des importations canadiennes est le prix FAB à partir du lieu d'expédition directe au Canada. Cela exclut les coûts du fret et de l'assurance nécessaires pour acheminer les marchandises au Canada depuis le point d'expédition direct. Le lieu d'expédition directe est déterminé par l'ASFC[12]. L'importateur fournit une « valeur en douane » qu'évaluent les Douanes[13].

Dans le cas des *exportations*, deux situations se présentent. D'abord, la valeur des exportations canadiennes aux États-Unis est établie à l'aide des données recueillies par les douanes américaines sur les importations en provenance du Canada, tandis que la valeur des exportations canadiennes vers d'autres pays que les États-Unis correspond à la valeur des biens déclarée sur les documents d'exportation remis à l'ASFC.

Un peu comme dans le cas des importations canadiennes, la valeur des exportations vers les États-Unis correspond à la valeur établie par le U.S. Bureau of Customs and Border Protection. Cette valeur correspond généralement au prix effectivement payé (ou payable) pour les marchandises vendues en vue d'être exportées aux États-Unis, déduction faite des droits d'importation américains, des frais de transport et d'assurance et d'autres frais engagés pour acheminer les biens aux États-Unis. On ajoute à ce montant une estimation des coûts canadiens de livraison jusqu'au bureau de sortie. L'évaluation publiée des exportations vers les États-Unis qui en résulte est donc établie sur la base FAB au bureau de sortie.

Dans le cas des exportations à destination d'autres pays que les États-Unis, la valeur des biens consignée est la valeur des biens déclarée sur les documents d'exportation, qui devrait correspondre à la valeur transactionnelle (c.-à-d. au prix de vente réel). La valeur est déclarée par l'exportateur sur les documents douaniers. Ceux-ci demandent explicitement d'indiquer « la valeur des marchandises, y compris les frais de transport jusqu'au bureau de sortie »[14]. Par conséquent, la valeur des exportations canadiennes à destination de pays outre-mer est établie selon la valeur FAB au bureau de sortie, ce qui comprend les frais de transport intérieur jusqu'à ce bureau de sortie, mais non les rabais et indemnités.

Bref, les livraisons de biens de la culture par transport terrestre sont évaluées sur la base de transactions sans lien de dépendance, FAB à la frontière. Les livraisons par transport aérien ou maritime sont évaluées FAB au point d'expédition directe/de sortie.

Les données canadiennes sur le commerce international s'appuient sur ces concepts. Les utilisateurs devraient tenir compte des points discutés précédemment et faire preuve de prudence en interprétant les données détaillées sur les marchandises et les balances commerciales entre les pays ou en comparant les données internationales[15]. Par exemple, comme le Canada et l'Australie chiffrent leurs importations sur une base FAB, les évaluations du commerce de biens entre ces deux pays excluront une grande partie des coûts d'expédition, coûts qui finissent par influer sur la demande finale.

2.2.7 Évaluation des droits et des redevances

L'évaluation des logiciels dans la mesure des échanges commerciaux occasionne de fréquentes difficultés, comme la distinction entre la composante des « biens » et la composante des « services/droits » du disque compact d'un logiciel[16]. Des problèmes similaires se posent dans le cas des biens culturels.

Dans la *Loi sur les douanes*, les « produits d'information » sont définis comme « l'information sous une forme ou une autre (y compris les enregistrements de sons et d'images) ainsi que le support d'information »[17]. Dans les échanges commerciaux, la valeur estimée de ces produits comprend :

a) un montant pour le support et le coût de reproduction de l'information sur le support physique (c'est-à-dire le support traité ou contenant l'information);

b) un montant pour l'information contenue sur le support physique ou pour les droits ayant trait à l'information (que l'on désigne habituellement par les termes redevances, droits d'auteur, droits de licence, etc.).

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

Prenons l'exemple d'une annonce télévisée produite à l'étranger en vue d'être diffusée au Canada. Le fournisseur étranger vend le produit à une partie au Canada qui devient propriétaire de l'annonce et en acquiert les droits exclusifs. La valeur en douane de l'annonce est égale au prix payé ou payable par la partie pour le produit physique et les droits qui y sont associés.

Ce principe d'évaluation s'applique également lorsqu'une partie au Canada produit une annonce télévisée dans un pays étranger en vue de la diffuser au Canada. La valeur en douane doit tenir compte des coûts totaux de production assumés par l'agence pour réaliser l'annonce à l'étranger. Les coûts de production comprennent notamment les cachets, les frais de déplacement, les coûts des installations de production, etc.

Les produits d'information peuvent être acquis gratuitement ou en contrepartie d'un paiement pour les droits d'utilisation de l'information sur le support physique[18]. Pour illustrer cette méthode d'appréciation, prenons l'exemple d'une bande préenregistrée acquise gratuitement à des fins de référence ou de radiodiffusion. La valeur en douane correspond à la valeur du support, à laquelle s'ajoute la valeur de la transcription de l'information sur le support. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'une publicité radiophonique est importée et que le paiement ne vise que les droits de diffusion de la publicité, la valeur en douane correspond à la valeur du support physique traité (contenant de l'information).

De façon semblable, les redevances ou les droits de licence payés pour les droits de reproduction d'une bande maîtresse au Canada ne sont pas compris dans l'évaluation en douane. Les droits de reproduction renvoient non seulement à la reproduction matérielle des biens importés, mais aussi aux droits de reproduction d'une création, de la pensée ou des idées contenues dans les biens importés ou reflétées par ceux-ci. Citons à titre d'exemple l'importation d'une bande maîtresse renfermant diverses oeuvres musicales en vue de produire des disques compacts au Canada. Les redevances ou les droits de licence payables à l'égard des disques compacts produits et vendus ultérieurement au Canada ne seront pas ajoutés au prix payé ou payable pour la bande maîtresse.

Dans le cas des biens produits en série, comme les disques compacts ou les livres, lorsque des redevances sont payables au détenteur des droits d'auteur au moment de la vente définitive (généralement sous la forme d'un pourcentage du prix de vente en vertu d'une stipulation du contrat de vente), la valeur des redevances doit être ajoutée à l'appréciation du bien, si ce n'est déjà fait[19]. Dans le cas où les redevances ou les droits de licence ne sont pas assujettis à la vente d'une livraison particulière de biens, par exemple lorsqu'il s'agit de redevances de franchisage ou de frais similaires versés pour obtenir le droit de distribuer ou de revendre les biens à l'intérieur d'un territoire géographique, ces sommes ne sont pas ajoutées à la valeur des biens eux-mêmes[20].

Les montants des biens et des redevances sont déclarés ensemble comme valeur totale de la transaction. Cette lacune statistique peut se traduire par un double compte lorsque les données du commerce de biens et de services sont combinées. Le double compte peut être attribuable au fait que les données sur les services sont recueillies auprès d'entreprises, à qui l'on demande de déclarer les paiements de redevances versés aux fournisseurs étrangers ou les sommes reçues des clients étrangers. Les doubles comptes peuvent se produire dans la mesure où certains de ces montants peuvent aussi être compris dans l'évaluation des biens.

2.2.8 Les exportations canadiennes représentent-elles des ventes à teneur canadienne?

N'étant pas classifiées selon le contenu canadien ou étranger, les données sur le commerce basées sur le Système harmonisé (SH) ne peuvent donc pas servir à mesurer directement le commerce de ce qu'on appelle la teneur « canadienne » et « étrangère ». Les utilisateurs doivent se garder de conclure que les exportations du Canada représentent nécessairement des biens à « teneur canadienne » ou que les importations représentent des biens à « teneur étrangère ».

Le pays d'origine des biens en série est une indication du lieu de fabrication et pas nécessairement du lieu de la création ou de la production des « originaux ».

À titre d'exemple, dans le cas d'un éditeur canadien qui publie, imprime et exporte des livres d'auteurs canadiens et étrangers, les ouvrages produits sont tous classés sous le même code du SH et les données ne permettent pas de distinguer les ouvrages d'auteurs canadiens et ceux d'auteurs étrangers.

Un problème semblable se manifeste dans le cas de biens (les cartes postales, par exemple) qui sont fabriqués à l'étranger en vertu d'une entente contractuelle, mais qui sont créés (c. à-d. photographiés et mis en page/conçus) au Canada.

2.3 Traiter et analyser les données

Les données sur le commerce international des biens de la culture proviennent de la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.

Lorsqu'elle recueille des données, la DCI utilise les codes à 8 chiffres du Système harmonisé (SH) pour les exportations canadiennes et les codes à 10 chiffres (un niveau plus détaillé) pour les tarifs douaniers sur les importations.

Pour les besoins de la statistique culturelle, les codes du SH et de la Classification type des biens (CTB), cette dernière étant utilisée par le Cadre canadien pour les statistiques culturelles (CCSC), s'équivalent jusqu'à leur sixième chiffre[21].

Les données sont regroupées et agrégées en fonction des catégories du CCSC. Elles sont aussi classées selon le pays et la région du Canada conformément aux définitions applicables du CCSC.

2.4 Évaluations de la qualité et qualité des données

La Division du commerce international de Statistique Canada traite et examine soigneusement les données sur le commerce qu'elle recueille. Elle vérifie à la source toute anomalie ou incohérence qu'elle y décèle.

Le Programme de la statistique culturelle évalue également la qualité des données en procédant à des analyses historiques des tendances, s'appuyant pour ce faire sur l'expertise et le jugement de spécialistes en la matière. Cette méthode sert à déceler les anomalies dans les chiffres pour une période donnée. Cette technique de détection des erreurs est employée à la toute dernière étape d'agrégation des catégories du commerce de biens culturels. Les anomalies et les valeurs aberrantes sont envoyées à la Division du commerce international, qui les examine plus en profondeur. En cas d'erreur, des mesures sont prises et les données sont rectifiées.

La qualité des données peut aussi se ressentir de la médiocrité des documents (déclarations d'importation et d'exportation) fournis par les importateurs ou les exportateurs. La Division du commerce international révise régulièrement ses données. D'une parution à l'autre, les données se rapportant à une année donnée peuvent changer. Ces révisions et ces corrections peuvent occasionner des modifications aux données sur le commerce de la culture.

Voici des exemples de données mal documentées :

Lacunes statistiques : Dans le CCSC, l'artisanat fait partie de la catégorie des arts visuels. Toutefois, par manque de détails, les données sur l'artisanat sont intégrées aux autres, ne formant donc pas de catégorie à elles seules et n'étant par conséquent pas publiées en tant que catégorie distincte.

Les données sur le secteur émergent des nouveaux médias ne sont pas non plus présentées séparément. Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), aucune industrie unique n'a été définie, pas plus qu'une liste de biens n'a été établie pour rendre compte des transactions au titre des nouveaux médias. Il faudra circonscrire soigneusement le secteur et classifier les flux des échanges de biens associés aux nouveaux médias pour mesurer le phénomène.

Sous-dénombrement des exportations : En général, les statistiques sur le commerce qui sont établies sur la base douanière mesurent plus exactement les importations que les exportations. En effet, les Douanes sont habituellement plus vigilantes en ce qui concerne les marchandises qui entrent au pays que pour celles qui en sortent. Il s'ensuit que la présentation de documents mal remplis aux Douanes peut causer une sous-estimation des statistiques sur les exportations.

Les statistiques sur les exportations peuvent aussi indiquer incorrectement la destination des exportations lorsqu'on a déclaré le mauvais pays de destination finale sur les documents douaniers. Cela se produit le plus souvent lorsque les marchandises passent par un pays intermédiaire avant de parvenir à leur destination finale.

Surestimation du commerce attribuable à l'attribution fautive à un pays : On peut indiquer sur une déclaration un pays donné comme destination finale, alors que ce pays n'est en fait que le lieu d'entreposage des biens avant que ceux-ci ne soient expédiés à un autre pays, la véritable destination finale.

Le pays peut aussi n'être que le pays d'accueil du distributeur des biens (le distributeur étant lui-même un exportateur, potentiellement de biens à destination du Canada). Cette situation constitue ce qu'on appelle une « surestimation du commerce avec les pays de transbordement ». Les États-Unis, Hong-Kong et les Pays-Bas ont été cités en exemples de destinations des exportations où une telle surestimation se produit[22].

Pour faire face à la possibilité de sous-dénombrement et de surestimation du commerce, Statistique Canada procède périodiquement à des exercices de rapprochement avec les bureaux de la statistique des principaux partenaires commerciaux du Canada[23]. Ces rapprochements ne servent pas à rectifier les données publiées, mais plutôt à établir les estimations du sous-dénombrement de la balance des paiements.

Il se peut aussi que des biens soient mal décrits ou évalués sur les formules. Par exemple, les autorités douanières pourraient attribuer de mauvais codes aux livraisons de biens culturels. Certes, celles-ci seraient inscrites au total du commerce, mais elles ne figureraient pas dans les catégories des biens de la culture.

Livraisons électroniques : Lorsqu'on pense aux biens qui traversent les frontières canadiennes, il est naturel d'imaginer des camions aux postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis. Mais à vrai dire, les frontières canadiennes sont un ensemble de lieux situés au Canada et à l'étranger au sein d'aéroports et de ports maritimes. Cependant, la technologie a, en quelque sorte, triomphé des frontières pour des biens spécialisés tels que les transmissions de bulletins d'actualité et d'émissions de télévision (qui réduisent les livraisons de film vierge) et les œuvres musicales (qui réduisent potentiellement les livraisons de disques compacts et d'autres supports d'enregistrement). Les livraisons électroniques de tels produits ne sont pas comptabilisées dans les estimations du commerce de biens. Pour figurer au commerce des biens culturels, un produit doit avoir physiquement traversé la frontière.

Erreurs de traitement : Des erreurs peuvent également se produire lors du traitement de l'information par les deux administrations douanières et par Statistique Canada.

Livraisons aux particuliers, transactions de faible valeur, réparations et retours de marchandises : Les données douanières offrent une excellente couverture des livraisons en masse de biens qui traversent les frontières du Canada. Il convient toutefois de souligner que les échanges associés à certaines livraisons aux particuliers ne sont pas comptabilisés sous le code du SH correspondant à ces produits.

On utilise plutôt diverses catégories « fourre-tout » pour ces biens, aucune d'entre elles n'étant considérée comme une catégorie de biens culturels. « En conséquence, il se peut que la valeur des exportations [et des importations] pour certains produits soit sous-estimée; règle générale, toutefois, les écarts sont relativement minimes. Les transactions de faible valeur représentent moins de 1 % du total des exportations. »

Ces livraisons comprennent les livraisons aux particuliers (par exemple les abonnements à des revues étrangères expédiées à domicile), les « transactions de faible valeur » (comme les achats faits par les touristes ou les achats par catalogue d'une valeur inférieure à 2 000 $), le matériel expédié à l'étranger pour y être réparé (auquel cas seule la valeur de la réparation est consignée) et les biens retournés au pays d'origine.

Bandes maîtresses : Les « bandes maîtresses » figurent parmi les autres biens susceptibles de ne pas faire partie du champ d'observation. Si un réalisateur de films envoie des produits en cours au Canada pour qu'on y ajoute des effets spéciaux, les bandes seront probablement acheminées par un transporteur spécial cautionné ou même transportées en personne par un membre de l'équipe de production. Le film pourrait par la suite générer des millions de dollars en recettes de salle et par d'autres moyens, mais il est peu probable que la valeur de la livraison de la bande maîtresse ait été consignée par les autorités douanières. Veuillez consulter « Évaluation des droits et redevances » pour plus de renseignements. Les nouvelles technologies permettent également de livrer ces produits par voie électronique, comme c'est le cas pour les clichés de livres et de revues de même que pour les

transmissions par satellite d'émissions de télévision (en version brute sans interruption). Les estimations de ces livraisons de produits intangibles sont comptabilisées sous la rubrique du commerce des services de la culture et non du commerce des biens de la culture.

3. Diffusion des données sur le commerce de la culture

Statistique Canada publie tous les ans des données sur le commerce des biens de la culture par catégorie culturelle. Ces données sont basées sur la définition que donne du commerce des biens culturels le Cadre canadien pour les statistiques culturelles de même que sur la Classification type des biens (CTB).

Les données sont recueillies pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre) et sont publiées dans les catégories sommaires suivantes, tirées du Cadre. (L'annexe A présente un tableau plus détaillé des produits de chaque catégorie.)

- Écrits et œuvres publiées (livres, journaux et périodiques et autres documents imprimés
- Film et vidéo
- Enregistrements sonores et édition musicale
- Arts visuels
- Architecture
- Publicité
- Patrimoine
- Photographie

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

4. Glossaire

DCI : La Division du commerce international de Statistique Canada est chargée de recueillir, d'analyser et de diffuser des statistiques sur l'importation et l'exportation des marchandises ainsi des indices de prix et de volume connexes. Il s'agit de données administratives tirées de documents sur le commerce présentés aux agences douanières du Canada et des États-Unis. La collecte, l'analyse et la diffusion des données sur le commerce international se fait 12 fois par année. Les chiffres relatif à un mois donné paraissent en moyenne 42 jours après la fin de la période de référence.

PSC : Le Programme de la statistique culturelle fait partie de Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Le PSC recueille, traite, analyse et publie des données statistiques sur le commerce international des biens et des services culturels.

ASFC : Agence des services frontaliers du Canada (l'ancienne Agence des douanes et du revenu du Canada).

SH : Le Système harmonisé est un système de classification des produits qu'utilisent abondamment les autorités douanières de la planète. Les biens y sont principalement organisés par matière composante. La structure du code indique le niveau hiérarchique. Les groupes sont mutuellement exclusifs et ils épuisent collectivement l'univers des biens à classifier. La Division du commerce international reçoit des données sur le commerce classifiées conformément au SH.

CTB : Classification type des biens. Cette nomenclature est la norme de classification des biens à Statistique Canada. La CTB est basée sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises; les six premiers chiffres de l'un et l'autre système s'équivalent. Toutefois, aux plus bas niveaux d'agrégation, il n'y a pas de comparabilité directe puisque la CTB est principalement organisée par étape de fabrication (p. ex. les matières brutes, les matières travaillées et les produits finis, les deux premières catégories étant subdivisées selon la matière composante et la troisième, selon l'utilisation). De plus amples renseignements sur les différentes classifications des biens sont présentés à http://www.statcan.ca/francaish/concepts/commodities_f.htm.

BdP: La Balance des paiements, une division de Statistique Canada faisant partie du Système de comptabilité nationale, produit des statistiques sur les échanges économiques entre les résidents du Canada et le reste du monde de même que sur la situation internationale du Canada en matière d'actif et de passif. Les statistiques y sont présentées dans deux comptes principaux : les compte courant et le compte capital et financier. Le compte courant couvre les opérations sur les biens, les services, les revenus de placements et les transferts courants. Les services comprennent les voyages, les transports, les services commerciaux et les services gouvernementaux. Le revenu de placements comprend les intérêts, les dividendes et les bénéfices

provenant d'investissements directs, ces derniers étant divisés entre les dividendes et les bénéfices non répartis. Les transferts courants comprennent les capitaux des migrants, les contributions officielles et privées et les retenues fiscales. Le compte capital et financier se compose des transferts de capitaux, comme les actifs des migrants et les opérations au titre des créances et des engagements envers des non-résidents du Canada.

Cadre canadien pour les statistiques culturelles : La culture et les biens de la culture peuvent se définir de maintes façons. Statistique Canada et le ministère du Patrimoine canadien ont convenu d'un cadre culturel commun au terme d'une consultation exhaustive ayant permis de récolter de précieux commentaires des parties suivantes : le ministère des Affaires étrangères et du commerce international, Industrie Canada, l'Institut de la statistique du Québec, la Conférence canadienne des arts, le Conseil des arts du Canada, les gouvernements et des organismes provinciaux, de nombreuses associations du secteur culturel ainsi que le Conseil national de la statistique, le Comité consultatif national de la statistique culturelle et le Comité consultatif des industries de service. Le Cadre permet maintenant de mesurer avec constance et cohérence les valeurs du commerce culturel et détermine toutes les données publiées par le Programme de la statistique culturelle. La publication *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, numéro 81-595-MIF2004021 au catalogue, est offerte gratuitement à www.statcan.ca.

Biens exportés : Ces biens peuvent être définis comme les biens tangibles qui traversent la frontière canadienne à destination de l'étranger. Les exportations sont la somme des exportations nationales et des réexportations :

> Les *exportations nationales* sont les exportations de biens produits en série ou d'œuvres originales provenant du Canada.
>
> Les *réexportations* sont les exportations de biens produits en série ou d'œuvres originales provenant de l'étranger qui sont livrés au Canada avant d'être exportés de nouveau sans valeur ajoutée. Cela comprend les produits d'origine étrangère qu'on a sortis des entrepôts de stockage des douanes pour les exporter. Ce type d'exportations n'est pas inclus dans les données sur le commerce des biens culturels.

Biens importés : Dans le même ordre d'idées, les biens importés sont les biens tangibles qui traversent les frontières canadiennes en provenance de l'étranger. La mesure des importations de biens culturels se fait en tenant compte, dans le total, des biens produits en série ou des œuvres originales provenant de l'étranger.

Pour mieux refléter la teneur canadienne/étrangère, les estimations du commerce des biens culturels sont fondées sur la valeur des exportations nationales et des importations totales plutôt que sur la valeur des exportations totales (comme cela se fait pour mesurer le commerce international). La valeur des importations comprend également les biens qui arrivent au pays depuis l'étranger et qui reposent dans les entrepôts de stockage des douanes, n'ayant pas encore été dédouanés.

FAB (franco à bord) : Pour comprendre les évaluations, il importe de comprendre le terme un peu archaïque FAB. En voici une brève et une longue définitions :

> Un prix FAB signifie que le vendeur fixe, pour l'acheteur, un prix qui couvre tous les coûts, y compris les coûts de livraison des biens à bord d'un navire à un port désigné.

> Un prix FAB signifie que le vendeur fixe, pour l'acheteur, un prix qui couvre tous les coûts de la livraison matérielle à l'expéditeur, y compris les coûts de congé à l'exportation et les coûts du chargement matériel des marchandises sur le « navire ». La responsabilité du vendeur prend fin dès que les marchandises sont « à bord ». L'acheteur fournit le « navire » et assume les coûts de toutes les livraisons à partir de ce moment. »

Notons que de nos jours, les termes « port » et « navire » renvoient à tout lieu ou à toute destination, dans le cas du premier, et à tous les modes de transport, dans le cas du second. De plus, les références à « FAB » devraient techniquement préciser un lieu donné pour avoir un sens, par exemple « FAB, aérogare 2 de l'Aéroport international Pearson ». Enfin, les coûts de livraison assumés par le vendeur, jusqu'au lieu désigné, sont compris dans le prix.

Essentiellement, deux points sont employés pour préciser le lieu FAB dans ces données :

- Les données visant les exportations canadiennes sont mesurées sur la base FAB au bureau de sortie (« la frontière »).
- Les données visant les importations sont mesurées sur la base FAB au point d'expédition directe au Canada.

Dans bien des cas, le point d'expédition directe, qu'il s'agisse du port de Rotterdam ou de l'aéroport de Miami, ne correspondra pas à la frontière canadienne, et la valeur de cette portion de l'expédition ne sera pas comprise dans l'évaluation des importations. En revanche, dans le cas des livraisons par camion ou par train en provenance des États-Unis (par le Peace Bridge, par exemple), le point d'expédition directe correspondra à la frontière, et la livraison de l'usine à la frontière sera comptabilisée. Le recours à cette méthodologie suppose notamment que des livraisons par ailleurs équivalentes de biens provenant d'une même usine ou d'un même entrepôt américain seront évaluées différemment selon le mode de transport employé (les livraisons par avion ne feront pas l'objet d'une majoration de la valeur pour l'expédition, contrairement aux livraisons par transport terrestre).

Pour plus d'information

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données des estimations sur le commerce des biens de la culture, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle par téléphone au 1 800 307-3382, par télécopieur au (613) 951-1333 ou par courriel à culture.tourstats@statcan.ca.

ANNEXE A

Biens de la culture

Les données sur le commerce des biens de la culture data sont publiées conformément aux catégories du Cadre canadien pour les statistiques culturelles. La liste décrit plus en détail les catégories et les sous-catégories de biens culturels. Enfin, la dernière colonne de droite décrit de façon un peu plus détaillée et concrète les divers produits d'une catégorie de commerce particulière.

Description de la catégorie	Sous-catégorie	Code de la CTB au niveau 6	Description au niveau 6	Commentaires : Ce qui est inclus (selon l'inclusion dans le SH)
Écrits et imprimés	Livres	4901.91	Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules.	
		4901.99	Livres, brochures et imprimés similaires qui ne sont pas sur feuillets isolés, autres que les dictionnaires et les encyclopédies, en fascicules, ou non.	Inclut plus précisément : les manuels scolaires des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire; les livres techniques, scientifiques et professionnels; les annuaires; les romans; les livres d'arts, d'illustrations et de liturgie; les brochures et les imprimés similaires.
		4903.00	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants.	
	Journaux et publications périodiques imprimés	4902.10	Journaux et publications périodiques imprimés paraissant au moins quatre fois par semaine.	
		4902.90	Journaux et publications périodiques imprimés paraissant moins de quatre fois par semaine.	
	Autres imprimés	4905.91	Ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, les plans topographiques et les globes, imprimés, sous forme de livres ou de brochures.	
		4901.10	Livres, brochures et imprimés similaires, sur feuillets isolés.	
		9704.00	Timbres-postes ou timbres fiscaux, oblitérés ou non et articles semblables.	
		4909.00	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels.	
		4910.00	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller.	
		4911.91	Images, gravures et photographies.	Images, gravures et photographies, y compris les cartes à collectionner, les affiches publicitaires et les images religieuses.

Description de la catégorie	Sous-catégorie	Code de la CTB au niveau 6	Description au niveau 6	Commentaires : Ce qui est inclus (selon l'inclusion dans le SH)
Films et vidéos	Films	3706.10	Films cinématographiques, impressionnés et développés, d'une largeur de 35 mm ou plus.	Inclut les annonces publicitaires destinées à la télévision, les reportages et les enregistrements sur film.
		3706.90	Films cinématographiques, impressionnés et développés, d'une largeur inférieure à 35 mm.	Inclut les annonces publicitaires destinées à la télévision, les reportages et les enregistrements sur film.
	Vidéos	8524.39	Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser pour la reproduction du son ou de l'image (non pour la reproduction du son seulement). Logiciel ou autre.	Disques, bandes et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, mais à l'exclusion des produits du chapitre 37, des disques pour électrophones, des disques lus par faisceau laser et des bandes magnétiques.
		8524.52	Bandes magnétiques pour la reproduction du son et de l'image, d'une largeur excédent 4 mm mais n'excédant pas 6,5 mm.	
Enregistrements sonores et édition de musique	Enregistrements sonores	8524.10	Disques pour électrophones.	
		8524.32	Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser pour la reproduction du son seulement.	
		8524.52	Bandes magnétiques pour la reproduction du son ou de l'image, d'une largeur excédent 4 mm, mais n'excédant pas 6,5 mm.	
		8524.53	Bandes magnétiques pour la reproduction du son ou de l'image, d'une largeur n'excédant pas 6,5 mm.	
	Musique imprimée	4904.00	Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée.	
Arts visuels	Œuvres originales	9701.10	Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et des autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires. À l'exclusion des articles manufacturés peints ou décorés à la main; collages et tableautins similaires.	
		9702.00	Gravures, estampes et lithographies originales.	
		9703.00	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières.	
	Autres œuvres visuelles (secondaires)	3926.40	Statuettes et autres objets d'ornementation en plastique.	
		4420.10	Statuettes et autres objets d'ornementation en bois.	
		6913.00	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique (en porcelaine, en faïence, ou autre).	
		7018.90	Statuettes et autres objets d'ornementation, en verre travaillé au chalumeau, autres que la bijouterie de fantaisie; yeux en verre autres que de prothèse.	

Description de la categorie	Sous-categorie	Code de la CTB au niveau 6	Description au niveau 6	Commentaires : Ce qui est inclus (selon l'inclusion dans le SH)
Arts visuels	Autres œuvres visuelles (secondaires)	8306.21	Statuettes et autres objets d'ornementation en métaux communs, argentées, dorées ou platinées.	
		9601.00	Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage).	
		9701.90	Collages et plaques décorées similaires.	
Architecture	Architecture	4906.00	Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus.	
Publicité	Publicite	3706.10	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur de 35 mm ou plus.	Inclut les annonces publicitaires destinées à la télévision (autres que celles qui sont importées uniquement à titre de référence) et autres.
		3706.90	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur de moins de 35 mm.	Inclut les annonces publicitaires destinées à la télévision (autres que celles qui sont importées uniquement à titre de référence) et autres.
		4911.10	Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux, dépliants publicitaires et autres.	
Patrimoine	Patrimoine	9705.00	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique.	
		9706.00	Objets d'antiquité ayant plus de 100 ans d'âge.	
Photographies	Photographies	3705.00	Plaques et pellicules photographiques, impressionnées et développées, autres que les films cinématographiques.	
		4911.91	Images, gravures et photographies	N'inclut que les représentations photographiques ou photomécaniques numérotées et signées par l'artiste ou numérotées et autrement authentifiées par l'artiste ou en son nom; les photographies utilisées comme illustrations de reportages; les images et les gravures ne portant pas de texte.

ANNEXE B

Partenaires commerciaux

La classification des pays qu'emploient le Programme de la statistique culturelle et la Division du commerce international de Statistique Canada s'inspire en général des définitions statistiques de l'Organisation des Nations Unies. Cette classification a été conçue à des fins de géographie économique et ne reflète donc pas l'opinion du gouvernement du Canada sur les questions de reconnaissance, de souveraineté ou de compétence en matière internationale.

Aux fins de la statistique, les données sont présentées selon le pays et le « partenaire commercial ». Un partenaire commercial peut équivaloir à plus d'un pays. Les partenaires commerciaux qui n'équivalent pas à un pays seul sont marqués d'un astérisque (*) et font l'objet d'une note explicative.

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Afghanistan	Afghanistan		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Afrique du Sud	Afrique du Sud		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Åland, Îles d'	Åland, Îles d'		Océanie (Pacifique)
Albanie	Albanie		Europe orientale
Algérie	Algérie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Allemagne*	Allemagne*	* Allemagne – comprend les enclaves autrichiennes de Jungholz et de Mittelberg.	Europe occidentale
Andorre*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Europe occidentale
Angola	Angola		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Anguilla	Anguilla		Antilles (Îles des Caraïbes)
Antarctique	Antarctique		Antarctique et haute mer
Antigua-et-Barbuda	Antigua-et-Barbuda		Antilles (Îles des Caraïbes)
Antilles néerlandaises*	Antilles néerlandaises*	* Antilles néerlandaises – comprend Bonaire, Curacao, Saba, Saint-Eustache et Saint-Martin (partie néerlandaise). Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de l'Île Aruba.	Antilles (Îles des Caraïbes)
Arabie saoudite*	Arabie saoudite*	* Arabie Saoudite – comprend la frontière commerciale de la " zone neutre " Irak-Arabie Saoudite.	Moyen-Orient
Argentine	Argentine		Amérique du Sud
Arménie	Arménie		Europe orientale
Aruba*	Antilles néerlandaises*	* Antilles néerlandaises – comprend Bonaire, Curacao, Saba, Saint-Eustache et Saint-Martin (partie néerlandaise). Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de l'Île Aruba.	Antilles (Îles des Caraïbes)

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Australie*	Australie*	* Australie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend les frontières commerciales de l'Île Christmas et de l'Île Heard/McDonald.	Océanie (Pacifique)
Autriche	Autriche		Europe occidentale
Azerbaïdjan	Azerbaïdjan		Europe orientale
Bahamas	Bahamas		Antilles (Îles des Caraïbes)
Bahreïn	Bahreïn		Moyen-Orient
Bangladesh	Bangladesh		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Barbade	Barbade		Antilles (Îles des Caraïbes)
Bélarus	Bélarus		Europe orientale
Belgique	Belgique		Europe occidentale
Belize	Belize		Amérique centrale
Bénin	Bénin		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Bermudes	Bermudes		Antilles (Îles des Caraïbes)
Bhoutan	Bhoutan		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Bolivie	Bolivie		Amérique du Sud
Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine		Europe orientale
Botswana	Botswana		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Bouvet, Île	Bouvet, Île		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Brésil	Brésil		Amérique du Sud
Brunéi Darussalam	Brunéi Darussalam		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Bulgarie	Bulgarie		Europe orientale
Burkina Faso	Burkina Faso		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Burundi	Burundi		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Caïmanes, Îles	Caïmanes, Îles		Antilles (Îles des Caraïbes)
Cambodge	Cambodge		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Cameroun	Cameroun		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Canada	Canada		sans objet
Cap-Vert	Cap-Vert		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Centrafricaine, République	Centrafricaine, République		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Chili	Chili		Amérique du Sud
Chine*	Chine*	* Chine – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de la Mongolie. Le commerce avec les régions administratives spéciales de Hong-Kong et de Macao est également compris.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Christmas, Île*	Australie*	* Australie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend les frontières commerciales de l'Île Christmas et de l'Île Heard/McDonald.	Océanie (Pacifique)
Chypre	Chypre		Moyen-Orient
Cisjordanie*	Israël*	* Israël – comprend le territoire palestinien occupé.	Moyen-Orient
Cocos (Keeling), Îles des	Cocos (Keeling), Îles des		Océanie (Pacifique)
Colombie	Colombie		Amérique du Sud
Comores	Comores		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Congo*	Congo*	* Congo, République (" Brazaville ")	Afrique (sauf le Moyen-Orient)

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Congo, République démocratique du*	Congo, République démocratique du*	* Congo RD – anciennement publié sous Zaire.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Congo, République démocratique du*	Congo, République démocratique du*	* Congo RD – anciennement publié sous Zaire.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Cook, Îles	Cook, Îles		Océanie (Pacifique)
Corée du Nord*	Corée du Nord*	* Corée, République démocratique populaire	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Corée du Sud*	Corée du Sud*	* Corée, République de	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Costa Rica	Costa Rica		Amérique centrale
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Croatie	Croatie		Europe orientale
Cuba	Cuba		Antilles (Îles des Caraïbes)
Danemark*	Danemark*	* Danemark – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale des Îles Féroé.	Europe occidentale
Djibouti	Djibouti		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Dominicaine, République	Dominicaine, République		Antilles (Îles des Caraïbes)
Dominique	Dominique		Antilles (Îles des Caraïbes)
Égypte	Égypte		Moyen-Orient
El Salvador	El Salvador		Amérique centrale
Émirats arabes unis	Émirats arabes unis		Moyen-Orient
Équateur	Équateur		Amérique du Sud
Érythrée*	Éthiopie*	* Éthiopie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de l'Érythrée.	Moyen-Orient
Espagne*	Espagne*	* Espagne – comprend les Îles Canaries, Ceuta, Melilla, Penon de Velez de la Gomera, les Chafarinas, les Îles Alhucemas et les Îles Alboran et Perejil.	Europe occidentale
Estonie	Estonie		Europe orientale
États-Unis*	États-Unis*	* États-Unis d'Amérique – comprend les limites commerciales de Porto Rico et des Îles vierges (É. U.).	Amérique du Nord
Éthiopie*	Éthiopie*	* Éthiopie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de l'Érythrée.	Moyen-Orient
Falkland, Îles (Malvinas)	Falkland, Îles (Malvinas)		Amérique du Sud
Féroé, Îles*	Danemark*	* Danemark – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale des Îles Féroé.	Europe occidentale
Fidji	Fidji		Océanie (Pacifique)
Finlande	Finlande		Europe occidentale
France*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Europe occidentale
Gabon	Gabon		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Gambie	Gambie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Gaza*	Israël*	* Israël – comprend le territoire palestinien occupé.	Moyen-Orient

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Géorgie	Géorgie		Europe orientale
Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud	Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud		Océanie (Pacifique)
Ghana	Ghana		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Gibraltar	Gibraltar		Europe occidentale
Grèce	Grèce		Europe occidentale
Grenade	Grenade		Antilles (Îles des Caraïbes)
Groenland	Groenland		Amérique du Nord
Guadeloupe*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Antilles (Îles des Caraïbes)
Guam	Guam		Océanie (Pacifique)
Guatemala	Guatemala		Amérique centrale
Guinée	Guinée		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Guyana	Guyana		Amérique du Sud
Guyane française*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Amérique du Sud
Haïti	Haïti		Antilles (Îles des Caraïbes)
Haute mer*	Haute mer*	* Les transactions commerciales sont attribuées à " Haute mer " seulement si les marchandises impliquées ont été extraites de la mer ou du fond de la mer à l'extérieur de la limite de 200 milles et seulement si le droit de propriété (autre que canadien) ne peut être attribué à un autre pays. Le même traitement s'applique dans le cas des transactions effectuées relativement aux plates-formes de prospection et de forage situées au delà de la limite de 200 milles.	Antarctique et haute mer
Heard, Île et McDonald, Îles*	Australie*	* Australie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend les frontières commerciales de l'Île Christmas et de l'Île Heard/McDonald.	Océanie (Pacifique)
Honduras	Honduras		Amérique centrale
Hong-Kong*	Chine*	* Chine – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de la Mongolie. Le commerce avec les régions administratives spéciales de Hong-Kong et de Macao est également compris.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Hongrie	Hongrie		Europe orientale
Îles mineures éloignées des États-Unis*	Îles mineures éloignées des États-Unis*	* Comprend les Îles Palau, Johnston, Mariannes (sans Guam), Marshall, Midway, Micronésie, les Îles du Pacifique et Wake.	Océanie (Pacifique)
Îles Vierges britanniques	Îles Vierges britanniques		Antilles (Îles des Caraïbes)
Îles Vierges des États-Unis	États-Unis*	* États-Unis d'Amérique – comprend les limites commerciales de Porto Rico et des Îles vierges (É. U.).	Antilles (Îles des Caraïbes)

Pays	Partenaire commercial	Country_Note_fr	Region_fr
Inde	Inde		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Indonésie*	Indonésie*	* Indonésie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale du Timor oriental.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Iran*	Iran*	* Iran, République islamique d'	Moyen-Orient
Iraq	Iraq		Moyen-Orient
Irlande, République d' (EIRE)	Irlande, République d' (EIRE)		Europe occidentale
Islande	Islande		Europe occidentale
Israël*	Israël*	* Israël – comprend le territoire palestinien occupé.	Moyen-Orient
Italie*	Italie*	* Italie – comprend Saint-Marin et l'état de la Cité du Vatican.	Europe occidentale
Jamaïque	Jamaïque		Antilles (Îles des Caraïbes)
Japon*	Japon*	* Japon – comprend les Îles Ryukyu, Bonin, Marcus et Volcano.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Jordanie	Jordanie		Moyen-Orient
Kazakhstan	Kazakhstan		Europe orientale
Kenya	Kenya		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Kirghizistan	Kirghizistan		Europe orientale
Kiribati*	Kiribati*	* Kiribati – comprend Tuvalu, l'Île Christmas (partie chilienne), ainsi que les îles Fanning, Washington, Ocean et Phoenix.	Océanie (Pacifique)
Koweït	Koweït		Moyen-Orient
Laos*	Laos*	* Lao, République démocratique populaire	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Lesotho	Lesotho		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Lettonie	Lettonie		Europe orientale
Liban	Liban		Moyen-Orient
Libéria	Libéria		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Libye*	Libye*	* Libyenne, Jamahiriya arabe	Moyen-Orient
Lituanie	Lituanie		Europe orientale
Luxembourg	Luxembourg		Europe occidentale
Macao*	Chine*	* Chine – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de la Mongolie. Le commerce avec les régions administratives spéciales de Hong-Kong et de Macao est également compris.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Macao*	Chine*	* Chine – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de la Mongolie. Le commerce avec les régions administratives spéciales de Hong-Kong et de Macao est également compris.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Macédoine (ERYDM)*	Macédoine (ERYDM)*	* Macédoine, l'Ex-République yougoslave	Europe orientale
Madagascar	Madagascar		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Malaisie*	Malaisie*	* Malaisie – comprend Sabah et Sarawak.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Malawi	Malawi		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Maldives	Maldives		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Mali	Mali		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Malte	Malte		Europe occidentale

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Mariannes du Nord, Îles	Mariannes du Nord, Îles		Océanie (Pacifique)
Maroc*	Maroc*	* Maroc – comprend les anciens territoires du Maroc français, de Tangier, du Maroc espagnol et d'Ifni.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Marshall, Îles*	Îles mineures éloignées des États-Unis*		Océanie (Pacifique)
Martinique*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Antilles (Îles des Caraïbes)
Maurice	Maurice		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Mauritanie	Mauritanie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Mayotte	Mayotte		Océanie (Pacifique)
Mexique	Mexique	* Les États-Unis du Mexique – font géographiquement partie de la région de l'Amérique centrale, mais sont également signataires de l'ALENA.	Amérique centrale
Micronésie, États fédérés de	Micronésie, États fédérés de		Océanie (Pacifique)
Moldova, République de	Moldova, République de		Europe orientale
Mongolie*	Chine*	* Chine – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale de la Mongolie. Le commerce avec les régions administratives spéciales de Hong-Kong et de Macao est également compris.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Montserrat	Montserrat		Antilles (Îles des Caraïbes)
Mozambique	Mozambique		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Myanmar*	Myanmar*	* Myanmar – anciennement Birmanie.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Namibie	Namibie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Nauru	Nauru		Océanie (Pacifique)
Népal	Népal		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Nicaragua	Nicaragua		Amérique centrale
Niger	Niger		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Nigéria	Nigéria		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Niué	Niué		Océanie (Pacifique)
Norfolk, Île	Norfolk, Île		Océanie (Pacifique)
Norvège*	Norvège*	* Norvège – comprend les Îles Svalbard et Jan Mayen.	Europe occidentale
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie		Océanie (Pacifique)
Nouvelle-Zélande*	Nouvelle-Zélande*	* Nouvelle-Zélande – Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend la frontière commerciale de Tokelau.	Océanie (Pacifique)
Océan Indien, Territoire britannique de l'	Territoire britannique de l'Océan Indien		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Oman	Oman		Moyen-Orient
Ouganda	Ouganda		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Ouzbékistan	Ouzbékistan		Europe orientale
Pakistan	Pakistan		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Palaos	Palaos		Océanie (Pacifique)

Nº 81-595-MIF2006040 au catalogue

Pays	Partenaire commercial	Country Note fr	Region fr
Palestinien occupé, Territoire	Israël*	* Israël – comprend le territoire palestinien occupé.	Moyen-Orient
Panama*	Panama*	* Panama – comprend la zone du canal de Panama.	Amérique centrale
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Océanie (Pacifique)
Paraguay	Paraguay		Amérique du Sud
Pays-Bas	Pays-Bas		Europe occidentale
Pérou	Pérou		Amérique du Sud
Philippines	Philippines		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Pitcairn*	Pitcairn*	* Pitcairn – comprend Henderson, Ducie et Oeno.	Océanie (Pacifique)
Pologne	Pologne		Europe orientale
Polynésie française*	Polynésie française*	* Polynésie française – comprend les Îles Marquises, Rapa, de la Société et de Tubuai (Australes).	Océanie (Pacifique)
Porto Rico*	États-Unis*	* États-Unis d'Amérique – comprend les limites commerciales de Porto Rico et des Îles vierges (É. U.).	Antilles (Îles des Caraïbes)
Portugal*	Portugal*	* Portugal – comprend les Îles Açores et Madère.	Europe occidentale
Qatar	Qatar		Moyen-Orient
Réunion*	France*	* France – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale d'Andorre. Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend les frontières commerciales de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Comprend également Monaco, la France continentale et la Corse.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Roumanie	Roumanie		Europe orientale
Royaume-Uni*	Royaume-Uni*	* Royaume-Uni – comprend l'Irlande du Nord, les îles Anglo-Normandes, l'Île de Man, l'Écosse, le pays de Galles et l'Angleterre.	Europe occidentale
Russie, Fédération de	Russie, Fédération de		Europe orientale
Rwanda	Rwanda		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Sahara occidental*	Sahara occidental*		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Sainte-Hélène	Sainte-Hélène	* Sainte-Hélène – comprend les Îles Ascension et Tristan da Cunda.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Sainte-Lucie	Sainte-Lucie		Antilles (Îles des Caraïbes)
Saint-Kitts-et-Nevis	Saint-Kitts-et-Nevis		Antilles (Îles des Caraïbes)
Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint-Pierre-et-Miquelon		Amérique du Nord
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Saint-Vincent-et-les Grenadines		Antilles (Îles des Caraïbes)
Salomon, Îles	Salomon, Îles		Océanie (Pacifique)
Samoa américaines	Samoa américaines		Océanie (Pacifique)
Samoa*	Samoa*	* (auparavant Samoa occidentale)	Océanie (Pacifique)
Sao Tomé-et-Principe	Sao Tomé-et-Principe		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Sénégal	Sénégal		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Serbie-et-Monténégro*	Serbie-et-Monténégro*	* (auparavant Yougoslavie), comprend le Kosovo	Europe orientale
Serbie-et-Monténégro*	Serbie-et-Monténégro*	* (auparavant Yougoslavie), comprend le Kosovo	Europe orientale
Seychelles	Seychelles		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Sierra Leone	Sierra Leone		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Singapour	Singapour		Asie (sauf le Moyen-Orient)

Pays	Partenaire commercial	Country_Note_fr	Region_fr
Slovaquie	Slovaquie		Europe orientale
Slovénie	Slovénie		Europe orientale
Somalie	Somalie		Moyen-Orient
Soudan	Soudan		Moyen-Orient
Sri Lanka	Sri Lanka		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Suède	Suède		Europe occidentale
Suisse*	Suisse*	* Suisse – comprend le Liechtenstein, les enclaves allemandes de Büsingen et certains districts de Baden, ainsi que l'enclave italienne de Campione.	Europe occidentale
Suriname	Suriname		Amérique du Sud
Swaziland	Swaziland		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Syrie*	Syrie*	* République arabe syrienne	Moyen-Orient
Syrie*	Syrie*	* République arabe syrienne	Moyen-Orient
Tadjikistan	Tadjikistan		Europe orientale
Taïwan	Taïwan		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Tanzanie, République-Unie de	Tanzanie, République-Unie de		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Tchad	Tchad		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Tchèque, République	Tchèque, République		Europe orientale
Terres australes françaises	Terres australes françaises		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Thaïlande	Thaïlande		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Timor-Leste*	Indonésie*	* Indonésie – Par souci de cohérence avec les données antérieures à 1998, comprend la frontière commerciale du Timor oriental.	Asie (sauf le Moyen-Orient)
Togo	Togo		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Tokelau*	Nouvelle-Zélande*	* Nouvelle-Zélande – Par souci de cohérence avec les données depuis 1998, comprend la frontière commerciale de Tokelau.	Océanie (Pacifique)
Tonga	Tonga		Océanie (Pacifique)
Trinité-et-Tobago	Trinité-et-Tobago		Antilles (Îles des Caraïbes)
Tunisie	Tunisie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Turkménistan	Turkménistan		Europe orientale
Turks et Caïques, Îles	Turks et Caïques, Îles		Antilles (Îles des Caraïbes)
Turquie	Turquie		Moyen-Orient
Tuvalu*	Kiribati*	* Kiribati – comprend Tuvalu, l'Île Christmas (partie chilienne), ainsi que les îles Fanning, Washington, Ocean et Phoenix. (Birnie, Gardner, Hull, McKean, Phoenix, Sydney, Canton et Enderbury).	Océanie (Pacifique)
Ukraine	Ukraine		Europe orientale
Uruguay	Uruguay		Amérique du Sud
Vanuatu*	Vanuatu*	* Vanuatu – anciennement Nouvelles-Hébrides.	Océanie (Pacifique)
Venezuela	Venezuela		Amérique du Sud
Viet Nam	Viet Nam		Asie (sauf le Moyen-Orient)
Wallis et Futuna	Wallis et Futuna		Océanie (Pacifique)
Yémen*	Yémen*	* République du Yémen – comprend le Yémen démocratique, et les Îles de Kamaran, Perim et Socotra.	Moyen-Orient

Nº 81-595-MIF2006040 au catalogue

Pays	Partenaire commercial	Country_Note_fr	Region_fr
Zambie	Zambie		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Zimbabwe	Zimbabwe		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Zaire	Congo, Democratic Republic*	* Congo DR – anciennement Zaire.	Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Zambia	Zambia		Afrique (sauf le Moyen-Orient)
Zimbabwe	Zimbabwe		Afrique (sauf le Moyen-Orient)

Notes en fin de texte

1. Cette définition, tirée du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, est le résultat d'une collaboration de longue date entre le Programme de la statistique culturelle de Statistique Canada et le ministère du Patrimoine canadien. Pour définir les industries culturelles, divers groupes ont été consultés : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada, l'Institut de la statistique du Québec, la Conférence canadienne des arts, le Conseil des arts du Canada, les gouvernements et des organismes provinciaux, de nombreuses associations du secteur culturel, le Conseil national de la statistique, le Comité consultatif national de la statistique culturelle et le Comité consultatif des industries de service. La publication *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, nº 81-595-MIF2004021 au catalogue, est offerte gratuitement à www.statcan.ca.
2. Citation tirée des lignes directrices de l'ONU (annexe A, page 27, qui attribuent la définition au paragraphe 6.7 du SCN).
3. Le présent guide ne traite pas du commerce des services de la culture. Pour plus de renseignements à ce sujet, prière de consulter la publication nº 87F0001XIF au catalogue.
4. Les biens peuvent aussi être appelés des produits.
5. Le Canada utilise les données sur les importations recueillies par les douanes américaines pour mesurer les exportations canadiennes vers les États-Unis parce que l'emploi des dossiers américains sur les importations améliore la qualité des données. Les Douanes sont « habituellement plus vigilantes en ce qui concerne les marchandises qui entrent au pays que pour celles qui en sortent ». Source : *Commerce de marchandises au Canada : base douanière – Énoncés de qualité*, disponible à http://www.statcan.ca/english/sdds/document/2201_D1_T2_V1_B.pdf, et Système de documentation des données statistiques, numéro de référence 2201, Statistique Canada.
6. Quant les données sur le commerce ne sont pas établies sur une base douanière, mais qu'elles sont plutôt assujetties à des ajustements de balance des paiements, on dit qu'elles sont « calculées sur la base de la balance des paiements ». Les ajustements de balance des paiements comprennent des corrections touchant la couverture, la période, l'évaluation du transport intérieur ainsi que d'autres ajustements relatifs à l'appréciation et à la résidence.
7. Pour plus de renseignements sur le Système harmonisé, prière d'en consulter le glossaire et le site http://www.wcoomd.org.
8. La classification des pays qu'utilise Statistique Canada a été conçue à des fins de géographie économique et ne reflète donc pas l'opinion ou les intentions du gouvernement du Canada sur les questions de reconnaissance, de souveraineté ou de compétence en matière internationale.
9. Les données américaines sur les importations (servant à mesurer les exportations canadiennes aux États-Unis) sont exprimées en dollars canadiens en fonction du taux de change mensuel moyen en vigueur au moment de la livraison, taux fourni par la Banque du Canada. Les importations d'autres pays que les États-Unis peuvent être déclarées en devises étrangères, qui sont alors converties en dollars canadiens à l'aide d'un taux quotidien de la Banque du Canada avant d'être fournies à Statistique Canada.
10. Pour en savoir davantage sur la façon d'obtenir des estimations en dollars constants, voir la publication *Guide pour exprimer les comptes d'entrées-sorties en prix constants : sources et méthodes* (http://www.statcan.ca/francais/freepub/15F0077GIF/0100015F0077GIF.pdf), nº 15F0077GIF au catalogue, Statistique Canada, 2001.
11. Pour une définition plus complète de FAB, voir le glossaire.
12. Vous trouverez une description complète du lieu d'expédition directe dans le mémorandum des Douanes D13-3-4.
13. Les Douanes déterminent la « valeur en douane » en employant la « méthode de la valeur transactionnelle ». Il s'agit d'un ensemble de règles approuvé à l'échelle internationale en vertu de l'Accord sur l'évaluation en douane de l'Organisation mondiale du commerce (OMC, l'ancien GATT). Dans le cas de transactions entre parties affiliées, d'autres méthodes sont utilisées pour approximer la valeur transactionnelle si celle-ci n'est pas connue, comme une série de « méthodes d'évaluation en cascade ».

14. Source : *L'exportation de marchandises du Canada – Un guide des douanes pratique à l'intention des exportateurs / RC4116(F) Rév. 01*, annexe 4 (http://www.cbsa-asfc.gc.ca/F/pub/cp/rc4116/rc4116-f.html), Agence des douanes et du revenu du Canada, mai 2001.

15. Voir le chapitre 3 en particulier dans « La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux : concepts, sources, méthodes et produits » (http://www.statcan.ca/francais/freepub/67-506-XIF/67-506-XIF00100.pdf), nº 67-506-XIF au catalogue, Statistique Canada, juillet 2000. Voir également Bordé, *Une base de données pour l'analyse de marchés internationaux*.

16. Pour plus de renseignements, voir la page 50 de *La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux : concepts, sources, méthodes et produits* à http://www.statcan.ca/francais/freepub/67-506-XIF/67-506-XIF00100.pdf.

17. Mémorandum des Douanes D13-11-2.

18. Dans ce cas, la valeur en douane est déterminée selon la méthode de la dernière base de l'appréciation (article 53 de la *Loi sur les douanes*) sur la base de la valeur du support physique traité (contenant l'information).

19. L'ASFC autorise certains importateurs à estimer et à déclarer ces montants de redevances séparément des documents d'expédition. Cette méthode de déclaration peut avoir des effets négatifs sur la qualité de ces estimations.

20. Mémorandum des Douanes D13-4-9 – *Redevances et droits de licence* (*Loi sur les douanes*, article 48), Ottawa, 28 mars 2001.

21. Pour plus de renseignements sur la CTB, voir le glossaire et http://dissemination.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/scg/scg-index_f.htm.

22. Pour plus de renseignement sur cette question et sur d'autres questions de mesure, voir François Bordé, *Une base de données pour l'analyse de marchés internationaux*, disponible à http://www.statcan.ca/francais/research/65F0019XIF/65F0019XIF.htm, nº 65F0019XIF au catalogue, Statistique Canada.

23. Les résultats d'un tel exercice (rapprochement avec les données du Mexique) sont présentés dans http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030129/q030129d.htm.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 $, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M).

N° 81-595-MIF2006040 au catalogue

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2004017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2004018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-MIF2004019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-MIF2004020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-MIF2004021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-MIF2004022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-MIF2004023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2004024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-MIF2004025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-MIF2004026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2005027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-MIF2005028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-MIF2005029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-MIF2005030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-MIF2005031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-MIF2006037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2006038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-MIF2006039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-MIF2006040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture